

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 776

31 mars 2008

SOMMAIRE

3 Rives Holding S.A.	37216	European Fire Systems Holding S.à.r.l. ...	37216
Académie de Beauté S.à r.l.	37216	Festivitas S.A.	37214
Airmon Lux 2	37244	Fevag S.A.	37208
Airmon Lux 3	37244	FinEvalia S.A.	37205
Alternative Investments Sicav	37214	G Construct-Lux S.à r.l.	37212
A.T.S. Accounting Tax Solutions S.à.r.l. ..	37203	Hendriklaan S.à r.l.	37244
A.T.S. Accounting Tax Solutions S.à.r.l. ..	37203	Horizon 5 S.à r.l.	37213
A.Z.Com S.A.	37213	IbexCorp S.A.	37211
Basic Trademark S.A.	37216	ICG Mezzanine Luxco No. 2 S.à r.l.	37212
Beatton Holdings S.à r.l.	37220	ICG Mezzanine Luxco No. 3 S.à r.l.	37210
Belmilk S.A.	37220	IFCO Systems Luxembourg S.à.r.l.	37215
Car Testing S.A.	37204	K.E.W. International GmbH	37247
Celony Corporation	37203	Lijnco S.A.	37215
Communication One (Luxembourg) S.à.r.l.	37220	Mypa S.A.	37214
Confiserie Comet S.à.r.l.	37207	New Aster S. à r.l.	37221
Continentale Immobilière de Développe- ment S.A.	37210	Opal One Sicav	37217
Continentale Immobilière de Développe- ment S.A.	37212	Palais des Parfums S.à r.l.	37215
Continentale Immobilière de Développe- ment S.A.	37211	Parfumerie Gisèle	37215
Continentale Immobilière de Développe- ment S.A.	37211	Private Equity Global Select Company II S.à r.l.	37207
CRC Holding S.à r.l.	37213	RoadCom S.A.	37208
CVC Capital Partners Group Sàrl	37209	RoadCom S.A.	37210
Dreambox S.A.	37214	Sportfield International 1 S.à r.l.	37243
Drug Development Consulting Services S.A.	37202	Stam Rei III	37221
Drug Development Consulting Services S.A.	37202	Surfin International Holding S.A.	37218
Duffel S.A.	37213	Surfin International Holding S.A.	37218
E. Öhman J:or Luxembourg S.A.	37245	Surfin International Holding S.A.	37219
Eri-Mat	37247	Surfin International Holding S.A.	37217
Eumontes S.A.	37243	Surfin International Holding S.A.	37217
Euro Management Services S.A.	37248	Tiscali Finance S.A.	37218
European Civil Aviation Services SA	37202	Vale Do Mogi S.A.	37219
		VBRC S.à r.l.	37204
		VBRC S.à r.l.	37204
		W.C.M.I. International S.A.	37205
		WZG International S.à.r.l.	37243
		Zetag S.A.	37219

D.D.C.S., Drug Development Consulting Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 24, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 87.133.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031759/800894/12.

Enregistré à Diekirch, le 22 mars 2007, réf. DSO-CC00180. - Reçu 95 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080032918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

D.D.C.S., Drug Development Consulting Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 24, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 87.133.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031761/800894/12.

Enregistré à Diekirch, le 22 mars 2007, réf. DSO-CC00179. - Reçu 97 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080032912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

European Civil Aviation Services SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 74.969.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 14 février 2008 au siège social

1. L'Assemblée générale accepte les démissions de Mme Luisella Moreschi, de Mme Frédérique Vigneron et de Mme Patricia Jupille de leur poste d'administrateur ainsi que la démission du commissaire aux comptes GORDALE MARKETING Ltd.

2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement comme administrateurs:

- M^e Isabelle Claude, avocat à la cour, née le 22 juillet 1972 à saint-Mard (Belgique), avec adresse professionnelle à L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois (pouvoir de signature: signature collective de deux administrateurs).

- M^e Claude Geiben, avocat à la cour, né le 16 septembre 1971 à Luxembourg, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte Neuve (pouvoir de signature: signature collective de deux administrateurs).

- Mr Filippo Dollfus De Volckersberg, administrateurs de sociétés, né le 2 août 1948 à Sorengo (Suisse) avec adresse professionnelle à CH-7522 La Punta-Chamues, Chesa Steinbock (pouvoir de signature: signature collective de deux administrateurs).

L'Assemblée générale décide de nommer en remplacement et en qualité de commissaire aux comptes: ALTER AUDIT SARL, ayant son siège social à L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le matricule B 110.675.

La fin de leur mandat interviendra à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2014.

3. L'Assemblée générale décide de transférer le siège social du 8, boulevard Royal, L -2449 Luxembourg, au 10, avenue Guillaume L-1650 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 février 2008.

EUROPEAN CIVIL AVIATION SERVICES S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008032700/8697/30.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07203. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

A.T.S. Accounting Tax Solutions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 60, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 105.396.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031764/6802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2008, réf. LSO-CN01678. - Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

A.T.S. Accounting Tax Solutions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 60, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 105.396.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031767/6802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2008, réf. LSO-CN01676. - Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Celony Corporation, Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 39.518.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 14 février 2008 au siège social

1. L'Assemblée générale accepte les démissions de Mme Luisella Moreschi, de Mme Frédérique Vigneron et de M^e Jean-Marie Verlainne de leur poste d'administrateur ainsi que la démission du commissaire aux comptes GORDALE MARKETING Ltd.

2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement comme administrateurs:

- M^e Isabelle Claude, avocat à la cour, née le 22 juillet 1972 à saint-Mard (Belgique), avec adresse professionnelle à L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois (pouvoir de signature: signature collective de deux administrateurs)

- M^e Claude Geiben, avocat à la cour, né le 16 septembre 1971 à Luxembourg, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte Neuve (pouvoir de signature: signature collective de deux administrateurs)

- Mr Filippo Dollfus De Volckersberg, administrateurs de sociétés, né le 2 août 1948 à Sorengo (Suisse) avec adresse professionnelle à CH-7522 La Punta-Chamues, Chesa Steinbock (pouvoir de signature: signature collective de deux administrateurs)

L'Assemblée générale décide de nommer en remplacement et en qualité de commissaire aux comptes: ALTER AUDIT SARL, ayant son siège social à L-2533 Luxembourg, 69, Rue de la Semois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le matricule B 110.675.

La fin de leur mandat interviendra à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année: 2014.

3. L'Assemblée générale décide de transférer le siège social du 8, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, au 10, avenue Guillaume L-1650 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 février 2008.

CELONY CORPORATION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008032701/8697/30.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07223. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

VBRC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2412 Howald, 37, Rangwee.

R.C.S. Luxembourg B 117.851.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031768/8717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN09156. - Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

VBRC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2412 Howald, 37, Rangwee.

R.C.S. Luxembourg B 117.851.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031769/8717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN09153. - Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Car Testing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 89.762.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire en date du 21 janvier 2008, que:

- Madame Sylvie Abtal-Cola, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg et Monsieur Richardus Brekelmans, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg ont été nommés en tant que nouveaux administrateurs de la société en remplacement de Monsieur Camille Paulus, consultant ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg et de Monsieur Patrick Lorenzato, employé privé ayant son adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée L-2661 Luxembourg. Leur mandats prendront fin à l'issue de la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2007.

- Les mandats des administrateurs en place, Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg, et Monsieur Massimo Longoni, consultant, ayant son adresse privée au 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen L-2526 Luxembourg, ont été renouvelés jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2007.

- Le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, ayant son adresse professionnelle au 45-47, route d'Arlon L-1140 Luxembourg a été renouvelé jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 21 janvier 2008.

Pour extrait conforme

D. Marliani

Un mandataire

Référence de publication: 2008033005/751/30.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08799. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080034230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2008.

W.C.M.I. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 88.444.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le six février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Pierre-Marie Estivals, demeurant à F-31130 Quint Fonsegrives, 15, rue Georges Braque (France),
ici dûment représenté par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster,
3, route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et
le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses dé-
clarations et constatations:

I.- Que la société anonyme W.C.M.I. INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 8, boulevard
de la Foire, R.C.S. Luxembourg section B numéro 88444, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger,
notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 juillet 2002, publié au Mémorial C numéro 1423 du 2 octobre 2002.

II.- Que le capital social de la société anonyme W.C.M.I. INTERNATIONAL S.A., prédésignée, s'élève actuellement à
31.000,- EUR (trente et un mille euro), représenté par 100 (cent) actions d'une valeur nominale de 310,- EUR (trois cent
dix euro) chacune, entièrement libérées.

III.- Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme W.C.M.I. IN-
TERNATIONAL S.A.

IV.- Qu'en tant qu'actionnaire unique le comparant déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société
anonyme W.C.M.I. INTERNATIONAL S.A.

V.- Que le comparant déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans
préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute
pour l'exécution de leurs mandats.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à six cent cinquante euros, sont à charge de la société
dissoute.

Dont acte fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il
a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 février 2008, Relation GRE/2008/723. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 février 2008.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008031775/231/45.

(080032807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

FinEvalia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone Industrielle Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 117.480.

L'an deux mille huit, le dix-huit février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

à Bertrange, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée») de FinEvalia S.A., une
société anonyme, établie et ayant son siège social au 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange,
inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 117.480,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1647 du 31 août 2006 (ci-après: «la Société»).

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Nathalie Lazzari, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Catherine De Waele, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Jordane Padiou, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'Assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente Assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Décision de la mise en liquidation de la Société.

2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

B) Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide la dissolution anticipée de la Société FinEvalia S.A. pré-désignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société:

la société DEALISLE LTD, une société régie par les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social au 41 Chalton Street, Londres NW1 1JD (Royaume-Uni).

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.

- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les membres.

Signé: N. Lazzari, C. De Waele, J. Padiou, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 février 2008. Relation: EAC/2008/2509. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 3 mars 2008.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2008033956/239/63.

(080035647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2008.

Confiserie Comet S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3360 Leudelange, 80, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 118.698.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

La société anonyme COMET S.A., (RCS No B 9510), avec siège à L 3360 Leudelange, 80, rte de Luxembourg, ici représentée par 2 de ses administrateurs:

- Monsieur Norbert dit Norry Rippinger, directeur de sociétés, demeurant à Bertrange, 48, Am Wenkel, ici représenté par Monsieur Emile Rippinger; ci-après préqualifié,

en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

- Monsieur Emile Rippinger, industriel, demeurant à L-3360 Leudelange, 80, rte de Luxembourg.

agissant comme unique associée (suite à une cession de parts sous seing privée) de la société à responsabilité limitée CONFISERIE COMET S.à.r.l., avec siège social à L- 3360 Leudelange, 80, rue de Luxembourg, (RCS No B 118.698), constituée suivant acte notarié du 9 août 2006, publié au Mémorial C No 1997 du 25 octobre 2006.

laquelle comparante en sa qualité d'associée unique réunissant toutes les parts sociales en une main, conclut formellement à la dissolution de ladite société.

elle déclare encore que la liquidation de la société a d'ores et déjà été opérée et clôturée et qu'elle assume personnellement tous éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

Nous Notaire avons donné acte de la liquidation et de la dissolution de la société CONFISERIE COMET S.à.r.l.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant la durée de 5 ans à l'ancien siège de la société dissoute.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de neuf cent dix euro (€ 910,-)

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentais.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: Rippinger, G. d'Huart.

Enregistré à Esch/Alzette, le 13 février 2008, Relation: EAC/2008/2122. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 18 février 2008.

G. d'Huart.

Référence de publication: 2008031777/207/36.

(080032788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Private Equity Global Select Company II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 112.665.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 mai 2007

- Est nommé gérant de la société M. Rolf Caspers, banquier, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement du gérant démissionnaire M. Tom Verheyden.

- Le mandat du nouveau gérant prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 7 février 2008.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2008031952/1463/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN07081. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

RoadCom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 29, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 99.267.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031788/3697/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN09136. - Reçu 97 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Fevag S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 42.038.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

Monsieur René Van Gael, administrateur de sociétés, demeurant à B-2550 Kontich, 6, de Villermontstraat, ici représenté par Monsieur David Sana, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société anonyme holding FEVAG S.A., ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 42.038, (ci-après la «Société»), a été constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 6 novembre 1992, publié au Mémorial C numéro 62 du 9 février 1993,

que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Christine Doerner en date du 25 février 1993, publié au Mémorial C numéro 261 du 2 juin 1993,

et que la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc belge en euros par une décision du conseil d'administration prise dans sa réunion du 25 juin 2001, l'extrait afférent ayant été publié au Mémorial C numéro 60 du 11 janvier 2002.

II.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à quatre cent quatre vingt seize mille Euros (EUR 496.000,-), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de deux cent quarante-huit Euros (EUR 248,-) chacune.

III.- Que le comparant est détenteur des titres au porteur n° 1, n° 2 et n° 3 représentant la totalité des actions de la Société.

IV.- Que le comparant a décidé de dissoudre et de liquider la Société, qui a interrompu ses activités.

V.- Que le comparant déclare qu'il a repris tous les éléments d'actif et de passif de la Société.

VI.- Qu'il est attesté que le comparant est investi de tous les éléments actifs de la Société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la Société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la Société est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation des certificats d'actions au porteur n° 1, n° 2 et n° 3 de la Société.

X.- Que les livres et documents de la Société, dissoute, seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la Société à raison des présentes sont évalués à la somme de huit cents euros.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Sana, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 février 2008, Relation GRE/2008/610. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 février 2008.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008031776/231/51.

(080032810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

CVC Capital Partners Group Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.775,00.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 104.817.

EXTRAIT

Suite à un contrat de cession de parts sociales conclu en date du 14 janvier 2008, il résulte que MOURANT & CO TRUSTEES LIMITED en sa qualité de Trustees de HORIZON INVESTMENT TRUST, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX (Iles Anglo-Normandes), a transféré, en date du 14 janvier 2008, 80 parts sociales de la société de classe A, 30 parts sociales de la société de classe B1, 30 parts sociales de la société de classe B2, 30 parts sociales de la société de classe B3, 30 parts sociales de la société de classe B4, à M. Christopher John Stadler, né le 4 août 1964 à Passaic, New Jersey (Etats-Unis), demeurant professionnellement à 712 5th Avenue, 8th Floor, New York, NY 10019 (Etats-Unis);

et que MOURANT & CO TRUSTEES LIMITED, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX (Iles Anglo-Normandes), a transféré, en date du 14 janvier 2008, 8 parts sociales de la société de classe A, 3 parts sociales de la société de classe B1, 3 parts sociales de la société de classe B2, 3 parts sociales de la société de classe B3, 3 parts sociales de la société de classe B4, à M. Christopher John Stadler, préqualifiée;

et que PURVAL INVESTMENTS INC. ayant son siège social au 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola Iles Vierges Britanniques, a transféré, en date du 14 janvier 2008, 80 parts sociales de la société de classe A, 30 parts sociales de la société de classe B1, 30 parts sociales de la société de classe B2, 30 parts sociales de la société de classe B3, 30 parts sociales de la société de classe B4, à M. Christopher John Stadler, préqualifiée.

Suite à un deuxième contrat de cession de parts sociales conclu en date du 14 janvier 2008, il résulte que NEWLIGHT LIMITED, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX (Iles Anglo-Normandes), a transféré, en date du 14 janvier 2008, 8 parts sociales de la société de classe A, 3 parts sociales de la société de classe B1, 3 parts sociales de la société de classe B2, 3 parts sociales de la société de classe B3, 3 parts sociales de la société de classe B4, à M. Robert L. Berner III, né le 15 septembre 1961 à Illinois (Etats-Unis), demeurant à 23 Deer Park Meadow Road, Greenwich, CT 06830 Connecticut (Etats-Unis);

Suite à un troisième contrat de cession de parts sociales conclu en date du 14 janvier 2008, il résulte que MOURANT & CO TRUSTEES LIMITED, préqualifiée, a transféré, en date du 14 janvier 2008, 32 parts sociales de la société de classe A, 12 parts sociales de la société de classe B1, 12 parts sociales de la société de classe B2, 12 parts sociales de la société de classe B3, 12 parts sociales de la société de classe B4, à M. Frederick Inglis Watt, né le 29 septembre 1960 à Glasgow (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement à 111 Strand, Londres WC2R OAG (Grande-Bretagne);

et que NEWLIGHT LIMITED, préqualifiée, a transféré, en date du 14 janvier 2008, 32 parts sociales de la société de classe A, 12 parts sociales de la société de classe B1, 12 parts sociales de la société de classe B2, 12 parts sociales de la société de classe B3, 12 parts sociales de la société de classe B4, à M. Frederick Inglis Watt, préqualifiée.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008033128/8475/45.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08855. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080034655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2008.

RoadCom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 29, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 99.267.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031789/3697/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN09143. - Reçu 97 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Continentale Immobilière de Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 61.376.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031790/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08352. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

ICG Mezzanine Luxco No. 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 76.970.

Extrait des résolutions du conseil de gérance

Les membres du Conseil de Gérance de la société ICG MEZZANINE LUXCO NO.3 S.A R.L. société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, ont délibéré sur les points suivants:

Ordre du jour:

1. démission d'un gérant;
2. nomination d'un nouveau gérant;
3. divers

Après délibération, le Conseil de Gérance de la société adopte les résolutions suivantes:

Première résolution

- approbation de la démission de Frédéric Gardeur, de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

Deuxième résolution

- nomination, avec effet immédiat, en tant que nouveau gérant de Mme Valérie Strappa, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

Le nouveau gérant a été nommé pour une période indéterminée.

Luxembourg, 17 décembre 2007.

Pour le compte de

ICG MEZZANINE LUXCO N° 3 S.à r.l.

MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008033120/1005/30.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN09223. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080034732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2008.

Continentale Immobilière de Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 61.376.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031791/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08349. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Continentale Immobilière de Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 61.376.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031792/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08347. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

IbexCorp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 115.924.

Constituée par acte passé par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur Alzette, en date du 27 avril 2006, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C no. 1321 du 8 juillet 2006.

Extrait du Procès-Verbal l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2008

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société IbexCorp S.A., tenue au siège social en date du 31 janvier 2008, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la révocation de deux membres du Conseil d'Administration en fonction, à savoir les administrateurs Monsieur José Pereira Brito Rebelo et Monsieur Fernando Antonio Branco Marques Da Silva.

Cette résolution fut acceptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer deux nouveaux administrateurs pour la poursuite des mandats jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012:

a) Mlle Sonia Catarina Tavares Da Cunha, indépendante, née le 27 septembre 1977 à Coimbra - Portugal, demeurant au 12, rue Jean Engling L-1466 Luxembourg

b) Madame Filomena Fernandes Tavares, employée privée, née le 11 juin 1958 à Sazes da Beia - Portugal, demeurant au 17, rue Herbert Schaefer L-2516 Luxembourg

Cette résolution fut acceptée à l'unanimité des voix.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour IbexCorp S.A.

Signature

Référence de publication: 2008033135/1285/30.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2008, réf. LSO-CN05448. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080034636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2008.

Continentale Immobilière de Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 61.376.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031793/5644/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08345. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

G Construct-Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 44, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 56.490.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2008031846/279/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07946. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

ICG Mezzanine Luxco No. 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 76.969.

Extrait des résolutions du conseil de gérance

Les membres du Conseil de Gérance de la société ICG MEZZANINE LUXCO NO.2 S.A R.L. société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, ont délibéré sur les points suivants:

Ordre du jour:

1. démission d'un gérant;
2. nomination d'un nouveau gérant;
3. divers

Après délibération, le Conseil de Gérance de la société adopte les résolutions suivantes:

Première résolution

- approbation de la démission de Frédéric Gardeur, de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

Deuxième résolution

- nomination, avec effet immédiat, en tant que nouveau gérant de Mme Valérie Strappa, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

Le nouveau gérant a été nommé pour une période indéterminée.

Luxembourg le 17 décembre 2007.

Pour le compte de ICG MEZZANINE LUXCO N°2 S.à r.l.

MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008032349/1005/29.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN09219. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080034035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

CRC Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 115.214.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031847/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07898. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Horizon 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 104.160.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031848/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07896. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Duffel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 114.354.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031849/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07619. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

A.Z.Com S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 38.287.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue extraordinairement le 3 octobre 2007 au siège social

L'Assemblée Générale décide:

- de nommer FIDALPHA S.A., 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, comme nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Commissaire aux Comptes démissionnaire, pour un terme expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2009.

Pour extrait certifié conforme

P. Laoureux

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2008031958/322/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN08039. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Dreambox S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 114.353.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 28 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031850/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07623. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Mypa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5691 Ellange, 53-54, Z.A. Triangle Vert.
R.C.S. Luxembourg B 63.512.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031853/7430/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07912. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Festivitas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 64.098.

Le bilan au 31 octobre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 28 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031855/4642/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2008, réf. LSO-CN05284. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Alternative Investments Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 95.778.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 janvier 2008

En date du 22 janvier 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur José-Benjamin Longree, Monsieur Alexander Svoboda, Monsieur Christian Mayer et de Madame Heike Findeisen en qualité d'Administrateurs de la SICAV jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008.

Luxembourg, le 23 janvier 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Le conseil d'administration

Signatures

Référence de publication: 2008031977/1024/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2008, réf. LSO-CN03358. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Palais des Parfums S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Mertert, route de Wasserbillig.
R.C.S. Luxembourg B 21.274.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031856/680/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08353. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080032583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Lijnco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 37.178.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031858/680/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08356. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080032584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Parfumerie Gisèle, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6750 Grevenmacher, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 17.215.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031859/680/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08350. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080032585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

IFCO Systems Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 97.835.

Veuillez noter le changement d'adresse des associés suivants:

- IFCO SYSTEMS NV: 3051, Strawinskylaan, NL-1077 ZX Amsterdam

- IFCO SYSTEMS NETHERLANDS BV: 3051, Strawinskylaan, NL-1077 ZX Amsterdam

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour avis sincère et conforme

Pour IFCO SYSTEMS LUXEMBOURG S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008032020/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2008, réf. LSO-CN05957. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080032668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Académie de Beauté S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 19, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 105.686.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008031861/680/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08348. - Reçu 34 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080032586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

3 Rives Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 90.188.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031863/817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN08073. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080032587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Basic Trademark S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 52.374.

Le bilan au 31 décembre 2006 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BASIC TRADEMARK S.A.

Signature

Référence de publication: 2008031865/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07733. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080032588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

European Fire Systems Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 112.685.

Il résulte d'un contrat de cession signé en date du 29 juin 2007 que les 100 parts sociales que détient EUROPEAN FIRE SYSTEMS HOLDING LLC dans EUROPEAN FIRE SYSTEMS HOLDING S. à r. l. ont été cédées à la société FIRE SYSTEMS HOLDING S. à r. l., ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 129.120.

Pour extrait

La société

Signature

Référence de publication: 2008031926/587/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07574. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080033242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Surfin International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 75.500.

—
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ce bilan annule et remplace le bilan au 31 décembre 2006 enregistré le 25 juillet 2007, réf. LSO/CG/09569 et déposé au registre de commerce le 2 août 2007 (dépôt n° L070101883).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2008031908/304/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03928. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Surfin International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 75.500.

—
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié de la société au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ce bilan annule et remplace le bilan au 31 décembre 2005 enregistré le 15 juin 2006, réf. LSO/BR/04431 et déposé au registre de commerce le 21 juin 2006 (dépôt n° L060058287).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2008031912/304/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03922. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Opal One Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 124.040.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 janvier 2008

En date du 15 janvier 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler le mandat de Monsieur Christian Mayer en tant qu'Administrateur et Président du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

- de renouveler les mandats de Monsieur Laurent Reiss et de Monsieur Alexander Svoboda, Windsor Place, Queen street, HM 11 Hamilton, Bermude en tant qu'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Luxembourg, le 16 janvier 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Le conseil d'administration

Signatures

Référence de publication: 2008031984/1024/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2008, réf. LSO-CN00609. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Surfin International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 75.500.

—
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié de la société au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ce bilan annule et remplace le bilan au 31 décembre 2004 enregistré le 28 juillet 2005, réf. LSO/BG/11591 et déposé au registre de commerce le 11 août 2005 (dépôt n° L050072521).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2008031914/304/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03918. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Surfin International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 75.500.

—
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié de la société au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ce bilan annule et remplace le bilan au 31 décembre 2003 enregistré le 2 décembre 2004, réf. LSO/AX/00755 et déposé au registre de commerce le 9 décembre 2004 (dépôt n° L040099687).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2008031916/304/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03916. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Tiscali Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 76.406.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 14 novembre 2007 que:

- Monsieur Ernesto Fara, administrateur, demeurant à I-09016 Iglesias, Via Cilea, 35, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Mario Rosso, démissionnaire.

- La durée de ce mandat est fixée à 1 an et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008032014/317/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2008, réf. LSO-CN05061. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Surfin International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 75.500.

RECTIFICATIF

Le bilan rectifié de la société au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ce bilan annule et remplace le bilan au 31 décembre 2002 enregistré le 7 août 2003, réf. LSO/AH/01380 et déposé au registre de commerce le 8 août 2003 (dépôt n° L030047102).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2008031917/304/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03915. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Vale Do Mogi S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 30.594.

Le bilan de clôture de liquidation de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le Liquidateur

Référence de publication: 2008031919/304/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2008, réf. LSO-CN04923. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Zetag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 98.622.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire 22 novembre 2007

- Les démissions des sociétés EFFIGI S.à r.l., LOUV S.à r.l. et DMC S.à r.l. de leur mandat d'Administrateur sont acceptées.

- Madame Chantal Mathu, née le 8 mai 1968 à Aye (Belgique), employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Monsieur Stéphane Baert, né le 17 mars 1965 à Bruxelles, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Monsieur Philippe Stanko, né le 15 janvier 1977 à Wittlich (Allemagne), employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 22 novembre 2007.

Certifié sincère et conforme

ZETAG S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008031922/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN06836. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Communication One (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.800,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 115.456.

Il résulte d'un contrat de cession signé en date du 4 octobre 2007 que 512 parts sociales que détient COMMUNICATION ONE INC. dans COMMUNICATION ONE (LUXEMBOURG) S. à r. l. ont été cédées à la société TOLKENAR LIMITED, ayant son siège social au 48, Themistokli Dervi, Centennial Building, P.C. 1066, Nicosie, Chypre, enregistrée au registre des Sociétés de Chypre sous le numéro 200620.

Pour extrait

La société

Signature

Référence de publication: 2008031924/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07572. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Beaton Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 87.440.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 97.805.

En date du 16 novembre 2007, la société HUMBER HOLDINGS INC, avec siège social au 1600, West Georgia Street, V6C 3L2, B.C. Vancouver, Canada, a cédé sa part sociale de classe B à la société TESLIN HOLDINGS INC, Luxembourg Branch, avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031927/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07952. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Belmilk S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 82.963.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 février 2008**Résolution n° 1*

L'assemblée générale extraordinaire décide d'accepter la nomination de Monsieur Youcef Derguiani, né le 9 août 1974 à Hayange, demeurant au 16, rue de François de Wendel, 57290 Fameck (France) en qualité d'administrateur de la société.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.»

Résolution n° 2

«L'assemblée générale extraordinaire décide que la société se trouve engagée par la signature individuelle de Monsieur Youcef Derguiani.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.»

Esch-sur-Alzette, le 12 février 2008.

Pour extrait sincère et conforme à l'original

FIDUCIAIRE CGS Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008031955/1549/22.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN08185. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080032672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

New Aster S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.718.675,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 124.222.

Par résolution circulaire en date du 11 février 2008, les associés ont nommé Monsieur Leonard Davis Frescoln, avec adresse professionnelle au 14909, N. Beck Road, MI-48170 Plymouth, Etats-Unis, en tant que gérant avec effet au 7 février 2008 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031929/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07960. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Stam Rei III, Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 36.126,53.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 135.378.

In the year two thousand and eight, on the tenth day of January.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of shareholders of STAM REI III (the «Company»), a société en commandite par actions, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 12 December 2007, not yet published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations

The meeting is opened at 10:45 am, with Ms. Jacqueline Picard, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Ms. Céline Le Cam, lawyer, residing in Luxembourg, and Ms. Virginie Lepage, lawyer, residing in Luxembourg as scrutineer.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Reduction of the share capital of the Company through cancellation of 30,999 ordinary shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each;

2. Reduction of the par value of all of the Company's shares from their current par value of one Euro (EUR 1.-) down to a par value of one cent of a Euro (EUR 0.01) by dividing the current par value by one hundred (100);

3. Increase of the Company's share capital from its current amount of one cent of a euro (EUR 0.01) up to an amount of thirty-six thousand one hundred twenty-six euros and fifty-three cents (EUR 36,126.53) through the issuance of three million, two hundred and fifty-one thousand, three hundred and eighty-eight (3,251,388) Limited Ordinary Shares with a par value of one cent of a euro (EUR 0.01) each, three hundred and sixty-one thousand, two hundred and sixty-four (361,264) Limited Special Shares with a par value of one cent of a euro (EUR 0.01) each;

4. Amendment of the purpose of the Company and of article 4 of the Company's articles of association which shall henceforth have the following wording:

« **Art. 4.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in French companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition, investment, development, promotion, sale, management, lease of diversified real estate property portfolios and selected single real estate assets located in France as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist any of its Subsidiaries.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.»

5. Full amendment and restatement of the Articles of the Company;

6. Revocation of the current members of the supervisory board of the Company and discharge to the members of the supervisory board for the exercise of their mandate;

7. Appointment of the new members of the Supervisory Board;

8. Miscellaneous.

I. That the entire share capital being represented at the present meeting and the partners represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

Then the general meeting (the «General Meeting») takes the following resolutions:

First Resolution

The General Meeting resolves to reduce the share capital of the Company so as to bring it from its current amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) down to one euro (EUR 1.-) through cancellation of thirty thousand nine hundred ninety-nine ordinary (30,999) ordinary shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each.

The General Meeting, further, resolves to reduce the par value of all the Company's shares from their current par value one euro (EUR 1.-) down to a par value of one cent of a euro (EUR 0.01) by dividing the current par value by one hundred (100).

Further to such cancellation and par value reduction, the shareholders are reimbursed as follows:

- twenty-five cent of a euro (EUR 0.25) shall be paid to STAM EUROPE S.A.S., and
- seven thousand seven hundred forty-nine euros and fifty cents of a euro (EUR 7,749.50) shall be paid to STAM RE III S.à r.l.
- ninety-nine cent of a euro (EUR 0.99) shall be paid to STAM RE III S.à r.l.

In relation of the payment of EUR 0.99 to STAM RE III S. à r.l., the share capital is now set at one cent of a euro (EUR 0.01).

The General Meeting resolves to authorise Mr. Pierre Beissel or Ms. Virginie Lepage, both lawyers and residing in Luxembourg, acting individually, to make the appropriate amendments in the shareholders' register of the Company in order to reflect the abovementioned reduction of the Company's share capital or par value.

As a consequence, STAM EUROPE S.A.S. does not hold any shares in the Company and may not participate to the subsequent resolutions.

Second Resolution

The sole shareholder notes that limited ordinary shares and limited special shares, to which specific rights will be attached, will be created in the Fifth Resolutions of the present deed.

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital from its current amount of one cent of a euro (EUR 0.01) up to an amount of thirty-six thousand one hundred twenty-six euros and fifty-three cent (EUR 36,126.53) through the issuance of three million, two hundred and fifty-one thousand, three hundred and eighty-eight (3,251,388) limited ordinary shares with a par value of one cent of a euro (EUR 0.01) each, three hundred and sixty-one thousand, two hundred and sixty-four (361,264) limited special shares with a par value of one cent of a euro (EUR 0.01) each.

The limited ordinary shares are subscribed as follows:

- One hundred sixty-two thousand seven hundred eighty-eight (162,788) limited ordinary shares are subscribed by DIAGEO PENSION TRUST LIMITED, a company existing under the laws of England, with registered office at 8, Henrietta Place, London W1G ONB, United Kingdom, registered with the Companies House under number 01024205, for a total subscription price of EUR 1,627.88;

- Sixty-three thousand sixty-four (63,064) limited ordinary shares are subscribed by ATKINS PENSION PLAN, a trust existing under the laws of England, with registered office at Woodcote Grove, Ashley Road, Epsom, KT18 5BW, for a total subscription price of EUR 630.64;

- One hundred ninety-six thousand five hundred twenty (196,520) limited ordinary shares are subscribed by BBC PENSION TRUST LIMITED, a company existing under the laws of England, with registered office at Broadcasting House, London W1A 1AA, United Kingdom, registered with the Companies House under number 02218202, for a total subscription price of EUR 1,965.20;

- Five hundred eighty-six thousand six hundred twenty-eight (586,628) limited ordinary shares are subscribed by CB RICHARD ELLIS REAL ESTATE FUND OF FUNDS PLC, a company existing under the laws of Ireland, with registered office at Styne House, Upper Hatch Street, Dublin 2, Ireland, registered with the Companies House under number 433538, for a total subscription price of EUR 5,866.28

- One hundred fifteen thousand eight hundred sixty (115,860) limited ordinary shares are subscribed by REUTERS PENSION FUND LIMITED, a company existing under the laws of England, with registered office at South Colonnade, Canary Wharf, London E14 5EP, United Kingdom, registered with the Companies House under number 00433398, for a total subscription price of (1,158.60);

- One hundred forty-six thousand six hundred fifty-six (146,656) limited ordinary shares are subscribed by ESB GENERAL EMPLOYEES SUPERANNUATION SCHEME, a trust existing under the laws of Ireland, with registered office at Lower Fitzwilliam Street, Dublin 2, Ireland, for a total subscription price of EUR 1,466.56;

- Seventy-three thousand three hundred twenty-eight (73,328) limited ordinary shares are subscribed by GREFF GLOBAL REAL ESTATE FUND OF FUNDS PLC, a company existing under the laws of Ireland, with registered office at Guild House, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Ireland, registered with the Companies House under number 435768, for a total subscription price of (EUR 1,466.56)

- Five hundred eighty-six thousand six hundred twenty-eight (586,628) limited ordinary shares are subscribed by STICHTING BEDRIJFSTAKPENSIOENFONDS VOOR DE METALELEKTRO, a foundation existing under the laws of the Netherlands, with registered office at Folkstoneweg 38, 1118 LM Luchthaven Schiphol, the Netherlands, for a total subscription price of (EUR 5,866.28);

- Five hundred eighty-six thousand six hundred twenty-eight (586,628) limited ordinary shares are subscribed by STICHTING PENSIOENFONDS METAAL EN TECHNIEK, a foundation existing under the laws of the Netherlands, with registered office at Treubstraat 1b, 2288 EG Rijswijk ZH, the Netherlands, for a total subscription price of (EUR 5,866.28);

- Four hundred thirty-nine thousand nine hundred seventy-two (439,972) limited ordinary shares are subscribed by BRITEL FUND TRUSTEES LIMITED, a company existing under the laws of England, with a registered office at 1, Portsoken Street, London, E1 8HZ, registered with the Companies House under number 01687581, for a total subscription price of EUR 4,399.72

- Two hundred ninety-three thousand three hundred sixteen (293,316) limited ordinary shares are subscribed by POSSFUND CUSTODIAN TRUSTEE LIMITED, a company existing under the laws of England, with a registered office at 1, Portsoken Street, London, E1 8HZ, registered with the Companies House under number 01687581, for a total subscription price of EUR 2,933.16.

The limited special shares are subscribed as follows:

- Three hundred sixty-one thousand two hundred sixty-four (361,264) limited special shares are subscribed by STAM RE III S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, for a total subscription price of EUR 3,612.64.

All the subscribers are here represented by Ms. Virginie Lepage, prenamed, by virtue of proxies given.

The proxies, after having been signed *ne varietur* by all the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

All the shares have been partly paid-in up to twenty-five per cent (25%) so that the amount of nine thousand thirty-one euros and sixty-three (EUR 9,031.63) is as of now available to the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

As a consequence of the above resolution, Diageo Pension Trust Limited, Atkins Pension Plan, BBC Pension Trust Limited, CB Richard Ellis Real Estate Fund of Funds PLC, Reuters Pension Fund Limited, ESB General Employees Superannuation Scheme, Greff Global Real Estate Fund of Funds PLC, Stichting Bedrijfstakpensioenfonds Voor de Metalelektro, Stichting Pensioenfonds Metaal en Techniek, Britel Fund Trustees Limited, Possfund Custodian Trustee Limited now hold shares in the Company and may participate to the subsequent resolutions.

Third Resolution

The General Meeting resolved to amend article 4 of the articles of association of the Company, which shall henceforth have the following wording:

«The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in French companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition, investment, development, promotion, sale, management, lease of diversified real estate property portfolios and selected single real estate assets located in France as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist any of its Subsidiaries.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.»

Fourth Resolution

The General Meeting resolves to fully restate the articles of incorporation of the Company, without changing the legal form of the Company, so as to read as follows:

A. Definitions

For the purpose of these Articles:

Affected Shareholder means a Shareholder in relation to which the following occurs:

(a) a court of competent jurisdiction makes an order or a resolution is passed, for the dissolution, liquidation or administration (whether out of court or otherwise) of that Shareholder (otherwise than in the course of a reorganisation

or restructuring previously approved in writing by all the other Shareholders, such approval not to be unreasonably withheld or delayed); or

(b) any person takes any step whether out of court or otherwise to appoint a liquidator, manager, receiver, administrator (whether out of court or otherwise), administrative receiver or other similar officer in respect of any assets which include the Shares held by that Shareholder or any Subsidiary of it; or

(c) that Shareholder convenes a meeting of its creditors or makes or proposes any arrangement or composition with, or any assignment for the benefit of, its creditors; or

(d) it (or a member of its Group) is a Defaulting Shareholder whose breach is material to the Company;

Articles means the articles of association of the Company as amended from time to time;

Bonds means the Ordinary Bonds and the Convertible Bonds;

Business Days means a day other than a Saturday or Sunday or public holiday in the Grand Duchy of Luxembourg on which banks generally are open in Luxembourg for general commercial business;

Change of Control Winding Up Notice means any notice served by the Shareholders to require the winding-up of the Company in case of change of control as defined in and in accordance with any agreement which may be entered into between the Shareholders from time to time;

Company has the meaning provided for in Article 1;

Convertible Bonds means any convertible bonds to be issued by the Company;

Defaulting Shareholder means any Shareholder who commits a breach of any agreement which may be entered into between the Shareholders from time to time;

Equity Proportions means the proportion which:

(a) the equity and debt financing of that Shareholder (in the form of (i) Limited Ordinary Shares plus any Premium and debt financing in the case of a Limited Ordinary Shareholder or (ii) the Unlimited Share, Limited Special Shares and debt financing in the case of the Unlimited Shareholder, as the case may be), bears to

(b) the aggregate of the equity and debt financing of all of the Shareholders,

save that, if the expression Equity Proportion is used in the context of some (but not all) of the Shareholders, it shall mean the proportion which (i) the equity of that Shareholder bears to (ii) the aggregate of the equity of those particular Shareholders;

General Manager has the meaning provided for in Article 13;

Group means:

(a) in relation to the Company, the Company and its Subsidiaries for the time being; and

(b) in relation to a Shareholder, that Company, its Subsidiaries, any Holding Company of that Subsidiary and any other Subsidiary of that Holding Company, but excluding the Company's Group;

Holding Company means, in relation to a company, any company of which the latter is a Subsidiary;

IRR means the yearly compounded rate of interest that equates (i) the present value of positive cash flows received by each Limited Ordinary Shareholder in respect of the capital (in the form of Limited Ordinary Shares (plus the Premium) and Bonds) provided by the Limited Ordinary Shareholders to the Company with (ii) the present value of the negative cash flows invested by each Limited Ordinary Shareholder (in the form of Limited Ordinary Shares (plus the Premium) and Bonds, plus any amounts in respect of capital duties (droits d'apport) payable upon subscription of such Limited Ordinary Shares and/or payment of such Premium (as the case may be)) in the capital of the Company, in both cases using the actual dates on which the cash flows are received and disbursed.

Key Man means any persons as defined in any agreement which may be entered into between the Shareholders from time to time;

Key Man Winding Up Notice means a notice served requiring the winding up of the Company where there are insufficient Key Men for a certain period as defined in any agreement which may be entered into by the Shareholders from time to time;

Limited Ordinary Share means the Limited Shares other than the Limited Special Shares;

Limited Ordinary Shareholder means the holder of one or several Limited Ordinary Shares;

Limited Ordinary Shareholder Cash Pool has the meaning provided for in Article 24;

Limited Ordinary Shareholder Group means any Limited Ordinary Shareholders as defined in any agreement which may be entered into between the Shareholders from time to time;

Limited Shares means the Limited Ordinary Shares and the Limited Special Shares;

Limited Special Share means a share issued by the Company having the rights set out in the Article 25;

Limited Special Shareholder the holder of one or several Limited Special Shares;

Ordinary Bonds means any ordinary bonds to be issued by the Company;

Permitted Transfer has the meaning provided for in Article 9;

Premium means the amount equal to 10 times of par value per Limited Ordinary Share, subject to any agreement which may be entered into between the Shareholders from time to time;

Qualified Third Party means a professional investor (including, but not limited to, pension funds, insurance companies, mutual insurance companies, investment funds, banks and credit institutions) whose ownership of any Shares of the Company would not, in the reasonable opinion of the General Manager:

- (a) violate or cause the Company to violate the laws of the Grand Duchy of Luxembourg;
- (b) prejudice the Luxembourg tax status of the Company; or
- (c) prejudice the French tax status of the Company's Group;

Redemption Price has the meaning given in the terms and conditions of the Convertible Bonds.

Reduction Event means the event where the Shareholders serve a Winding Up Notice or a Change of Control Winding Up Notice to the General Manager;

Shares means the Unlimited Share and the Limited Shares;

Shareholders means the Unlimited Shareholder, the Limited Special Shareholder and the Limited Ordinary Shareholders, and Shareholder means any one of them;

SPPICAV means a French real estate investment company with variable capital (société de placement à prépondérance immobilière à capital variable);

Subsidiary means, in relation to an undertaking (the holding undertaking), any other undertaking in which the holding undertaking (or persons acting on its, or their behalf) for the time being directly or indirectly holds or controls either:

- (a) a majority of the voting rights exercisable at general meetings of the members of that undertaking on all, or substantially all, matters; or
- (b) the right to appoint or remove directors having a majority of the voting rights exercisable at meetings of the board of directors of that undertaking on all, or substantially all, matters,

and any undertaking which is a subsidiary of another undertaking is also a subsidiary of any further undertaking of which that other is a subsidiary;

Reserved 90% Shareholder Matters has the meaning provided for in Article 18;

Reserved Shareholder Matters has the meaning provided for in Article 19;

Reserved Supervisory Board Matters has the meaning provided for in Article 20;

Supervisory Board has the meaning provided for in Article 16;

Termination for Convenience Notice means a termination for convenience notice as defined by any agreement which may be entered into between the Shareholders from time to time requiring the winding up of the Company;

Transferred Shares has the meaning provided for in Article 11;

Unlimited Share means the unlimited share held by the General Manager;

Unlimited Shareholder Cash Pool has the meaning provided for in Article 24;

Wholly-Owned Group means, in relation to a Shareholder, that Shareholder and its Wholly-Owned Subsidiaries, any Holding Company of which that Shareholder is a Wholly-Owned Subsidiary and any other Wholly-Owned Subsidiaries of such a Holding Company;

Wholly-Owned Subsidiary means, in relation to an undertaking (the holding undertaking), any other undertaking in which the holding undertaking (or persons acting on its, or their behalf) for the time being directly or indirectly holds or controls 100% of the voting rights exercisable at general meetings of the members of that Subsidiary on all, or substantially all, matters;

Winding Up Notice means any notice served by the Shareholders in accordance with any agreement which may be entered into between the Shareholders from time to time to require the winding-up of the Company (i) in case any asset management agreement or any group asset management agreement which may be entered into by the Company from time to time is terminated for material breach or (ii) in case the Unlimited Shareholder becomes an Affected Shareholder;

YFCPECs means yield free convertible preferred equity certificates to be issued by the Company.

B. Name - Registered office - Duration - Object

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become Shareholders in the future, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of STAM REI III (the «Company»).

Art. 2. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Within the same municipality, the registered office of the company may be transferred by resolution of the General Manager. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by decision of the General Manager.

In the event that the General Manager determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on

the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

Art. 3. The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 4. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in French companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition, investment, development, promotion, sale, management, lease of diversified real estate property portfolios and selected single real estate assets located in France as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist any of its Subsidiaries.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

C. Shareholders' liability

Art. 5. The Unlimited Shareholder (associé commandité) is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be paid out of the assets of the Company. The other Shareholders (for the avoidance of doubt, not including the Unlimited Shareholder), being the holder(s) of Limited Shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as Shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

P. Share capital

Art. 6. The Company has a share capital of thirty-six thousand, one hundred and twenty-six euros and fifty-three cents (EUR 36,126.53) represented by three million, two hundred and fifty-one thousand, three hundred and eighty-eight (3,251,388) Limited Ordinary Shares with a par value of one cent of a euro (EUR 0.01) each, three hundred and sixty-one thousand, two hundred and sixty-four (361,264) Limited Special Shares with a par value of one cent of a euro (EUR 0.01) each and one (1) Unlimited Share with a par value of one cent of a euro (EUR 0.01).

The authorised capital, including the issued share capital, is fixed at ten million, one hundred thousand euro and one cent of a euro (EUR 10,100,000.01) consisting of one billion (1,000,000,000.-) Limited Ordinary Shares with a par value of one cent of a euro (EUR 0.01-) each, ten million (10,000,000.-) Limited Special Shares with a par value of one cent of a euro (EUR 0.01) each and one (1) Unlimited Share with a par value of one cent of a euro (EUR 0.01). During the period of five years, from the date of the publication of these articles of association, subject to any agreement which may be entered into between the Shareholders from time to time, the General Manager is hereby authorised to issue Limited Shares and to grant options to subscribe for shares in accordance with Article 19, to such persons and on such terms as he shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing Shareholders a preferential right to subscribe to the Limited Shares issued.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

E. Shares

Art. 7. All Shares of the Company shall be issued in registered form only.

A Shareholders' register which may be examined by any Shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each Shareholder and the indication of the number of Shares held, the indication of the payments made on the Shares as well as the transfers of Shares and the dates thereof. Each Shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

Certificates of these recordings shall be issued and signed by the General Manager upon request of the relevant Shareholder. Such signatures shall either be made by hand, printed, or in facsimile.

Ownership of the registered shares will result from the recordings in the Shareholders' register.

F. Transfer of shares

Art. 8. Transfers of registered Shares shall be executed by a written declaration of transfer to be registered in the register of Shareholders, dated and signed by the transferor and transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act on their behalf. The transfers of Shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and register in the Shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address shall also be entered into the register of Shareholders. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of Shareholders by way of a written notification sent to the Company's registered office, or to such other address indicated by the Company.

The Company recognises only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single representative to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such representative shall imply a suspension of all rights attached to such share(s).

Art. 9. Unless it is (i) a transfer of Shares permitted by the present Article and Articles 10, 11 and 12 of the Articles or (ii) a transfer made with the prior written consent of all of the other Shareholders (each being a «Permitted Transfer»), no Shareholder shall:

(a) sell, transfer, dispose of or otherwise deal with any right or interest in any Shares (including the grant of any option over or in respect of any Shares);

(b) create or permit to exist any pledge, mortgage, lien, fixed or floating charge or other encumbrance over any Shares or any interest in any Shares; or

(c) enter into any agreement with any person who is not a Shareholder in respect of the votes attached to any Shares.

Art. 10. Subject to Article 12, no Shareholder may transfer any Limited Shares during a period of 30 months after the date of execution of any shareholder agreement which may have been entered into, except for a Permitted Transfer.

Following the 30 months period, no Shareholder may transfer its Shares to a third party other than a Qualified Third Party and the Company and no transfer to a third party which is not a Qualified Third Party shall be accepted for registration by the General Manager.

Notwithstanding any other provision of this Section, no Shareholder may transfer its Shares in accordance with the provisions of Articles 9, 10, 11 and 12 at any time when it is a Defaulting Shareholder unless in accordance with any agreement which may be entered into between the Shareholders from time to time.

Art. 11.

(1) The Unlimited Shareholder may not transfer the Unlimited Share at any time unless it transfers the Unlimited Share together with all (and not some only) of the Limited Special Shares held by it (the «Transferred Shares») to a member of its own Wholly-Owned Group in accordance with Article 12.

(2) No Shareholder may transfer any Limited Ordinary Shares unless such shareholder transfers all or part of the Limited Ordinary Shares held by it (the «Transferred Shares») representing at least 2% in nominal value of the share capital of the Company from time to time.

Art. 12. Each Shareholder is free to transfer its Transferred Shares to any member of its own Wholly-Owned Group at any time. If the transferor transfers its Transferred Shares to a member of its Wholly-Owned Group pursuant to this present Article then (i) the transferor shall procure that, if the transferee ceases or proposes to cease to be a member of the transferor's Wholly-Owned Group, the transferee shall immediately transfer all of its interest in any Transferred Shares to the transferor or to another member of the transferor's Wholly-Owned Group.

G. Management

Art. 13. The Company shall be managed by STAM RE III S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, in its capacity as sole general partner (associé commandité) and general manager of the Company (the «General Manager»).

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the General Manager from acting as manager of the Company, the Company shall not immediately be dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board, as provided for in article 16 hereof, appoints an administrator, who need not be a shareholder, in order that he effect urgent management acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint a successor general manager. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

The appointment of a successor manager shall be subject to the approval of the General Manager, except in the event of fraud or wilful misconduct or in case the Shareholders notify the General Manager that they require the winding-up of the Company.

Art. 14. The General Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal within the Company's stated object. The General Manager shall not, however, take any decision in relation to the Reserved 90% Shareholder Matters, Reserved Shareholder Matters or Reserved Supervisory Board Matters without the requisite approval under Articles 18, 19 and 20.

All powers not expressly reserved by law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the General Manager.

Art. 15. The Company is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the General Manager represented by duly appointed representatives, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the General Manager at its sole discretion.

H. Supervision

Art. 16. The business of the Company and its financial situation, in particular its books and accounts shall be supervised by a supervisory board (the «Supervisory Board») comprising three Supervisory Board Members.

For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time. The Supervisory Board may be consulted by the General Manager on such matters as he may determine and may authorise any actions taken by the General Manager that may, pursuant to law or regulation or under the Articles, exceed the powers of the General Manager. The Supervisory Board shall be consulted in relation to the Reserved Supervisory Board Matters.

The Supervisory Board Members shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period which may not exceed six years and shall hold office until their successors are elected. The Supervisory Board Members are re-eligible for election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman, the Supervisory Board Members or by the General Manager.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all Supervisory Board Members at least ten (10) Business Days prior to the date set for such meeting (except for adjourned meeting) unless all Supervisory Board Members (or their proxies as the case may be) or all the Limited Ordinary Shareholders approve a shorter notice period. Any such notice shall include an agenda identifying in reasonable detail the matters to be discussed at the meeting and shall, wherever practicable, be accompanied by copies of any relevant papers. If any matter is not identified in reasonable detail, the Supervisory Board shall not decide on it unless all of the Supervisory Board Members (or their proxies as the case may be) or all of the Shareholders agree in writing by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication, a copy being sufficient.

The chairman of the Supervisory Board will preside at all meetings of such board, but in his absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting. Any Supervisory Board Member may act at any meeting by appointing another Supervisory Board Member as his proxy in writing, by telegram, telex or telefax or any other similar means of communication, a copy being sufficient. A Supervisory Board Member may represent several of his colleagues.

Each Supervisory Board Member present, whether in person or represented by a proxy, as the case may be, at any Supervisory Board meeting shall have one vote (and, for the avoidance of doubt, any proxy present at a meeting shall be entitled to a separate vote on behalf of each Supervisory Board Member he represents in addition to his own vote (if any) as Supervisory Board Member).

The quorum for transacting business at any Supervisory Board meeting shall be all three Supervisory Board Members (or their proxies as the case may be). If such a quorum is not present within 30 minutes from the time appointed for the meeting or if during the meeting such a quorum is no longer present, the meeting shall be adjourned for 5 Business Days to the same place and time and at that adjourned meeting any two Supervisory Board Members present shall be a quorum. At least 2 Business Days' notice of the adjourned meeting will be given to each of the Supervisory Board Members, and any such notice will be given in the same manner, and specifying the same agenda, as for the original meeting.

Resolutions are taken by a majority vote of the Supervisory Board Members present or represented.

Resolutions of the Supervisory Board are to be recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere shall be validly signed by the chairman of the meeting or any two Supervisory Board Members.

Written resolutions, approved and signed by all the Supervisory Board Members, shall have the same effect as resolutions voted at the boards' meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, telefax or any other similar means of communication, a copy being sufficient. Such approval shall be confirmed in writing and all such documents shall together form the document which proves that such resolution has been taken.

Any Supervisory Board Member may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

I. General meetings of shareholders

Art. 17. The general meeting of Shareholders represents all the Shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, proceed with or ratify any acts relating to the operations of the Company, under the reservation that, unless otherwise provided by the present articles of incorporation, a resolution shall be validly adopted only if approved by the General Manager.

The general meeting of the Shareholders of the Company shall meet when convened by the General Manager or the Supervisory Board.

The general meeting of Shareholders shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is present or represented and provided that Shareholders from at least two Limited Ordinary Shareholder Groups are present or represented at that meeting.

The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on 9 January at 11.00.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day in Luxembourg.

Other general meetings of Shareholders may be held at such places and times specified in the respective convening notices. The general meetings of the Shareholders are convened by a notice indicating the agenda and sent by registered mail at least eight (8) days preceding the general meeting to each shareholder of the Company at the address indicated in the share register, with a copy of such notice to be sent to each Supervisory Board Member. The notice shall set out an agenda identifying in reasonable detail the matters to be discussed, unless the Shareholders agree otherwise.

The quorum and majority provided by law shall govern the conduct of the meetings of Shareholders of the company, unless otherwise provided herein.

General meetings of shareholders may also be held by conference-call or video conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient. If all the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

J. Reserved matters

Art. 18. The following decisions relating to the matters specified below (the «Reserved 90% Shareholder Matters») shall be approved by the Shareholders in general meeting, or by prior written consent from Shareholders, holding more than 90% (or such higher percentage as may be required by applicable law) by nominal value of the Shares:

(a) any change made to the Articles other than an amendment which is a Reserved Shareholder Matter as set out in Article 19;

(b) any change in the share capital of the Company other than an amendment which is a Reserved Shareholder Matter as set out in Article 19 or otherwise in accordance with any agreement which may be entered into between the Shareholders from time to time;

(c) any material change to the nature or scope of the business of the Company;

(d) the appointment or removal of the General Manager;

(e) any proposal to serve a Key Man Winding Up Notice;

(f) any proposal to serve a Change of Control Winding Up Notice;

(g) any proposal to serve a Winding Up Notice;

(h) any proposal to serve a Termination for Convenience Notice; and

(i) any proposal to wind up the Company or other proceeding seeking liquidation, administration (whether out of court or otherwise), reorganisation, readjustment or other relief under any bankruptcy, insolvency or similar law or the consent by the Company to a decree or order for relief or any filing of a petition, application or document under such law or to the appointment of a trustee, receiver, administrator (whether out of court or otherwise) or liquidator.

Art. 19. The following decisions relating to the matters specified below (the «Reserved Shareholder Matters») shall be approved by the Shareholders in a general meeting or by written consent of more than fifty (50%) of the Shareholders:

(a) any change made to Article 1, 2 and/or 22 of the Articles and any consequential amendment to the definitions set out in Section A of the Articles arising therefrom;

(b) any change made to the Articles to give effect to the terms of any agreement which may be entered into by and between the Shareholders from time to time;

(c) the declaration or payment of any dividend or distribution; and

(d) any change made to the share capital to give effect to the terms of any agreement which may be entered into by and between the Shareholders from time to time and any consequential amendment to the Articles arising therefrom.

Art. 20. The following decisions relating to the matters specified below (the «Reserved Supervisory Board Matters») shall be approved by the Supervisory Board or by the written consent of more than half of the Supervisory Board:

(e) the Company entering into, renewing, amending or terminating any transaction with any Shareholder or a member of its Group which is outside the ordinary course of business;

(f) approving the appointment or removal of any internationally recognised and independent valuer, following a recommendation of the General Manager;

(g) approving the appointment or removal as the independent auditor of the Company following a recommendation of the General Manager;

(h) approving the replacement person proposed by the General Manager as a Key Man;

(i) any proposal that the Company accept to reimburse any amount to the asset manager in excess of the fees (as defined in any relevant asset management agreement which may be entered into by the Company from time to time);

(j) any proposal that the Company terminate any asset management agreement which may be entered into by the Company from time to time by reason of a force majeure event (as defined in the relevant asset management agreement) affecting the asset manager continuing for a continuous period of at least 6 months in accordance with the terms of the relevant asset management agreement;

(k) any proposal that the Company accept to reimburse any amount to the management company in excess of the group management fee (as defined in any group management agreement which may be entered from time to time into by the Company);

(l) any proposal that the Company terminate any group management agreement which may be entered into by the Company from time to time by reason of a force majeure event (as defined in the group management agreement) affecting the management company continuing for a continuous period of at least 6 months in accordance with the terms of such group management agreement; or

(m) any proposal to serve a confirmation notice or a continuation notice in accordance with the terms of any framework and exclusivity agreement that may be entered into by the Company from time to time (as defined in that framework and exclusivity agreement).

Art. 21. The decision to incorporate a SPPICAV shall be approved by a unanimous decision of all of the Supervisory Board Members or by the written consent of all of the Supervisory Board Members.

K. Accounting year - Balance sheet

Art. 22. The accounting year of the Company shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first.

Art. 23. From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached 10% (ten percent) of the subscribed share capital.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions provided for by law.

L. DISTRIBUTIONS

Art. 24. (1) To the maximum extent permitted by law and in accordance with the Articles, the Shareholders shall, unless they agree otherwise in relation to any Financial Year, take all steps to ensure that, at least once in respect of each Financial Year (and in any event upon the winding up of the Company, in the event that there is any surplus (boni de liquidation)), to the extent that the Company has cash which is legally available for distribution (the «Available Funds»), the Company shall (i) allocate such Available Funds to the Limited Ordinary Shareholder Cash Pool and to the Unlimited Shareholder Cash Pool in accordance with Article 24 (2) below and then (ii) distribute such Available Funds to the relevant Shareholders in the priority set out in Article 24 (3) or Article 24 (4), as the case may be

(2) Subject to the provisions of Articles 23 and 25, the Available Funds of the Company shall be disposed as follows:

(d) all Available Funds to the Shareholders in their respective Equity Proportions until each Limited Ordinary Shareholder would receive positive cash flows equating to an IRR of 9%; then

(e) 20% of any remaining Available Funds to the Unlimited Shareholder and 80% to the Shareholders in their respective Equity Proportions (or, upon the occurrence of a Reduction Event, 10% of the remaining Available Funds to the Limited Special Shareholder and 90% of the remaining Available Funds to the Shareholders in their respective Equity Proportions) until each Limited Ordinary Shareholder would receive positive cash flows equating to an IRR of 13%; and thereafter

(f) 30% of any further remaining Available Funds to the Unlimited Shareholder and 70% to the Shareholders in their respective Equity Proportions (or, upon the occurrence of a Reduction Event, 15% of the remaining Available Funds to the Unlimited Shareholder and 85% of the remaining Available Funds to the Shareholders in their respective Equity Proportions).

The aggregate of the Available Funds allocated to the Unlimited Shareholder (whether in its capacity as the Unlimited Shareholder or as a Limited Special Shareholder, as the case may be) in accordance with clauses (a), (b) and (c) (as the case may be) shall be the Unlimited Shareholder Cash Pool. The remaining Available Funds allocated to the Limited Ordinary Shareholders shall be the Limited Ordinary Shareholder Cash Pool.

(3) The Company shall distribute the Available Funds from the Limited Ordinary Shareholder Cash Pool to the Limited Ordinary Shareholders in their respective Equity Proportions in the following priority:

(g) amounts due as accrued interest under the terms of the Bonds until all such amounts have been paid in full; then

(h) the Redemption Price of the Convertible Bonds and the principal amounts of the Bonds until all such amounts have been paid in full; then

(i) all remaining cash by way of a dividend or distribution of share premium or other reserves, if any, or repayment of capital by virtue of a share redemption or a capital reduction or liquidation proceeds.

(4) The Company shall distribute the Available Funds from the Unlimited Shareholder Cash Pool to the Unlimited Shareholder (whether in its capacity as the Unlimited Shareholder or as a Limited Special Shareholder, as the case may be) in the following priority:

(j) the principal amounts of the YFCPECs until all such amounts have been paid in full; then

(k) amounts due as the fixed rate dividend referred to in Article 25 below (including all accrued interest) until all such amounts have been paid in full; then

(l) all remaining Available Funds by way of a dividend or distribution of share premium or other reserves, if any, or repayment of capital by virtue of a share redemption or a capital reduction or liquidation proceeds.

(5) Upon the occurrence of a Reduction Event, if and to the extent that the Company has already allocated to Unlimited Shareholder Cash Pool and distributed to the Unlimited Shareholder in accordance with clause (4) above amounts in excess of (i) 10% of the aggregate positive cash flows in excess of an IRR of 9% in accordance with clause (b) above plus (ii) 15% of the aggregate positive cash flows in excess of an IRR of 13% in accordance with clause (c) above, then the Unlimited Shareholder shall pay an amount equal to such excess to each Limited Ordinary Shareholder in their respective Equity Proportions.

(6) No distribution shall be made to any Shareholder in accordance with the provisions of the present Article at any time when it is a Defaulting Shareholder. Any amount which would have been distributed to a Shareholder but for the operation of this clause shall be retained by the Company until such time as the relevant Shareholder is no longer a Defaulting Shareholder (as the case may be), whereupon the Company shall distribute the relevant amount to that Shareholder.

Art. 25. The Limited Special Shares shall give right to the following dividend:

(m) the Limited Special Shares shall give right to the same dividend per share as the Limited Ordinary Shares; plus

(i) the Limited Special Shares shall give right to a fixed rate dividend equal to the weighted average interest rate on the Bonds; plus

(n) the Limited Special Shares shall give right to a fixed rate dividend equal to either:

(i) 20% of the aggregate positive cash flows in excess of an IRR of 9% if the IRR is 9% or more but less than 13%; or

(ii) 20% of the aggregate positive cash flows in excess of an IRR of 9% until the IRR equals 13% plus 30% of the aggregate positive cash flows in excess of an IRR of 13% if the IRR is 13% or more,

Art. 26. Upon the occurrence of a Reduction Event, then:

(o) the provisions of Article 25 above shall cease to apply; and

(p) the Limited Special Shares shall give right to a fixed rate dividend equal to either:

(i) 10% of the aggregate positive cash flows in excess of an IRR of 9% if the IRR is 9% or more but less than 13%; or

(ii) 10% of the aggregate positive cash flows in excess of an IRR of 9% until the IRR equals 13% plus 15% of the aggregate positive cash flows in excess of an IRR of 13% if the IRR is 13% or more.

M. Liquidation

Art. 27. In case of dissolution of the Company, one or more liquidators (individuals or legal entities) shall carry out the liquidation. The liquidator(s) shall be appointed by the general meeting which decided the dissolution and which shall determine their powers and compensation.

N. Final dispositions - Applicable law

Art. 28. For all matters not governed by these articles of incorporation the parties shall refer to the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Fifth Resolution

The General Meeting resolves to revoke all the members of the supervisory board of the Company and to grant full discharge to them for the exercise of their respective mandate.

Sixth Resolution

The General Meeting resolves to appoint the following persons as new the members of the supervisory board of the Company for a mandate of six years:

- Mr. Jeremy Plummer, born on 29 December 1959, in Woking (England), residing at Springwell House, The Street, North Warnborough, Hook, Hampshire RG29 1 BD, England;

- Mr. Sebastiaan Johan van den IJssel, born on 8 August 1966, in Amstelveen (the Netherlands), residing at Mecklenburglaan 901, 1404 BK Bussum, the Netherlands;

- Mr. Mark Julian Gifford, born on 16 February 1963, in Gloucester (England), residing at Lloyds Chambers, 1 Portsoken Street, London E1 8HZ, England.

Estimation of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about 5,000.- Euro.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, name, civil status and residences, the chairman, the secretary and the scrutineer signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions STAM REI III (la «Société»), a société en commandite par actions, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L- 1717 Luxembourg, en cours d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte reçu du notaire instrumentant en date du 12 décembre 2007, pas encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est ouverte à 10.45 heures sous la présidence Mademoiselle Jacqueline Picard, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Céline Le Cam, avocat, demeurant à Luxembourg, et Mademoiselle Virginie Lepage, avocat, demeurant à Luxembourg, comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social de la Société par l'annulation de 30,999 actions ordinaires ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune;

2. Réduction de la valeur nominale de toutes les actions de la Société de leur valeur nominale actuelle de une Euro (EUR 1,-) à une valeur nominale de un cent d'Euro (EUR 0,01) en divisant la valeur actuelle par cent (100);

3. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de un cent d'Euro (EUR 0,01) à trente-six mille cent vingt-six Euros et cinquante-trois cents (EUR 36,126,53) par l'émission de trois millions deux cent cinquante et un mille trois cent quatre-vingt-huit (3,251,388) Actions de Commanditaire Ordinaires ayant une valeur nominale de un cent d'Euro (EUR 0,01) chacune, trois cent soixante et un mille deux cent soixante-quatre (361,264) Actions de Commanditaire Spéciales ayant une valeur nominale de un cent d'Euro (EUR 0,01) chacune;

4. Modification de l'objet de la Société et de l'Article 4 des statuts de la Société qui prend la teneur suivante:

«La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés françaises et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

En outre, la Société a pour objet l'acquisition, l'investissement, le développement, la promotion, la vente, la gestion, la location d'un portefeuille de propriétés immobilières diversifiées et de biens immobiliers seuls situés en France ainsi que toute opération liée aux propriétés immobilières, y compris la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés dont le principal objet est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de propriétés immobilières.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement à ses Filiales.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.»

5. Modification complète des Statuts de la Société;

6. Révocation de membres actuels du conseil de surveillance de la Société et décharge complète aux membres du conseil de surveillance pour l'exercice de leur mandat;

7. Nomination des nouveaux membres du conseil de surveillance;

8. Divers.

II. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

L'assemblée générale (l'«Assemblée Générale») prend alors les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de diminuer le capital social de la Société de trente et un mille euros (EUR 31,000,-) à un euro (EUR 1,-) par l'annulation de trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30,999) actions ordinaires ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune.

L'Assemblée Générale décide ensuite de diminuer la valeur nominale de toutes les actions de la Société de leur valeur nominale actuelle de une Euro (EUR 1,-) à une valeur nominale de un cent d'Euro (EUR 0.01) en divisant la valeur actuelle par cent (100).

A la suite de cette annulation et réduction de valeur nominale, les actionnaires sont remboursés de la façon suivante:

- Vingt-cinq cent d'euro (EUR 0.25) doivent être payés à STAM EUROPE S.A.S., et
- Sept mille sept cent quarante-neuf euros et cinquante cent (EUR 7.749,50) doivent être payés à STAM RE III S.à r.l.
- Quatre-vingt-dix-neuf cent d'euro (EUR 0,99) doivent être payés à STAM RE III S.à r.l.

En relation avec le remboursement de EUR 0,99 à STAM REI III S. à r.l. le capital social est fixé à un cent d'Euro (EUR 0,01).

L'Assemblée Générale décide d'autoriser M. Pierre Beissel ou Mlle. Virginie Lepage, tous deux avocats et résidant à Luxembourg, agissant seul, de faire les changement appropriés au registre d'actionnaires de la Société afin de refléter la réduction de capital et de valeur nominale ci-dessus

En conséquence, STAM EUROPE S.A.S. ne détient plus d'actions dans la Société et ne peut participer aux résolutions suivantes.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique note que des actions de commanditaire ordinaires et des actions de commanditaires spéciales, auxquelles des droits spécifiques seront attachés, seront créées dans la cinquième résolution de cet acte.

L'actionnaire unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel un cent d'Euro (EUR 0,01) à trente-six mille cent vingt-six Euros et cinquante-trois cents (EUR 36.126,53) par l'émission de trois millions deux cent cinquante et un mille trois cent quatre-vingt-huit (3.251.388) Actions de Commanditaire Ordinaires ayant une valeur nominale de un cent d'Euro (EUR 0.01) chacune, trois cent soixante et un mille deux cent soixante-quatre (361,264) Actions de Commanditaire Spéciales ayant une valeur nominale de un cent d'Euro (EUR 0.01) chacune.

Les actions de commanditaire ordinaires sont souscrites de la façon suivante:

- Cent soixante-deux mille sept cent quatre-vingt-huit (162,788) actions de commanditaire ordinaires sont souscrites par DIAGEO PENSION TRUST LIMITED, une société existant sous les lois du Royaume Uni, ayant son siège au 8, Henrietta Place, Londres, W1G 0NB, Royaume Uni, enregistrée auprès de Companies House sous le numéro 01024205, pour un prix total de souscription de EUR 1.627,88;

- Soixante-trois mille soixante-quatre (63.064) actions de commanditaire ordinaires sont souscrites par ATKINS PENSION PLAN, un trust existant sous les lois du Royaume Uni, ayant son siège au Woodcote Grave, Ashley Road, Epsom, KT18 5BW, pour un prix total de souscription de EUR 630,64;

- Cent quatre-vingt-seize mille cinq cent vingt (196.520) actions de commanditaire ordinaires sont souscrites par BBC PENSION TRUST LIMITED, une société existant sous les lois du Royaume Uni, ayant son siège au Broadcasting House, London W1A 1AA, Royaume Uni, enregistrée auprès de Companies House sous le numéro 02218202, pour un prix total de souscription de EUR 1.965,20;

- Cinq cent quatre-vingt-six mille six cent vingt-huit (586,628) actions de commanditaire ordinaires sont souscrites par CB RICHARD ELLIS REAL ESTATE FUND OF FUNDS PLC, une société existant sous les lois d'Irlande, ayant son siège au Styne House, Upper Hatch Street, Dublin 2, Irlande, enregistrée auprès de Companies House sous le numéro 433538, pour un prix total de souscription de EUR 5.866,28

- Cent quinze mille huit cent soixante (115,860) actions de commanditaire ordinaires sont souscrites par REUTERS PENSION FUND LIMITED, une société existant sous les lois du Royaume Uni, ayant son siège au South Colonnade, Canary Wharf, London E14 5EP, Royaume Uni, enregistrée auprès de Companies House sous le numéro 00433398, pour un prix total de souscription de (1.158,60);

- Cent quarante-six mille six cent cinquante-six (146.656) actions de commanditaire ordinaires sont souscrites par ESB GENERAL EMPLOYEES SUPERANNUATION SCHEME, un trust existant sous les lois d'Irlande, ayant son siège au Lower Fitzwilliam Street, Dublin 2, Irlande, pour un prix total de souscription de EUR 1.466,56.

- Soixante-treize mille trois cent vingt-huit (73.328) actions de commanditaire ordinaires sont souscrites par GREFF GLOBAL REAL ESTATE FUND OF FUNDS PLC, une société existant sous les lois du Irlande, ayant son siège au Guild House, Guild Street, INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES CENTRE, Dublin 1, Irlande, enregistrée auprès de Companies House sous le numéro 435768, pour un prix total de souscription de (EUR 1.466,56)

- Cinq cent quatre-vingt-six mille six cent vingt-huit (586.628) actions de commanditaire ordinaires sont souscrites par STICHTING BEDRIJFSTAKPENSIOENFONDS VOOR DE METALELEKTRO, une fondation existant sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège au Folkstoneweg 38, 1118 LM Luchthaven Schiphol, Pays-Bas, pour un prix total de souscription de (EUR 5,866.28);

- Cinq cent quatre-vingt-six mille six cent vingt-huit (586.628) actions de commanditaire ordinaires sont souscrites par STICHTING PENSIOENFONDS METAAL EN TECHNIEK, une fondation existant sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège au Treubstraat 1b, 2288 EG Rijswijk ZH, Pays-Bas, pour un prix total de souscription de (EUR 5.866,28);

- Quatre cent trente-neuf mille neuf cent soixante-douze (439.972) actions de commanditaire ordinaires sont souscrites par BRITEL FUND TRUSTEES LIMITED, une société existant sous les lois du Royaume Uni, ayant son siège au 1,

Portsoken Street, Londres, E1 8HZ, enregistrée auprès de Companies House sous le numéro 01687581, pour un prix total de souscription de EUR 4.399,72

- Deux cent quatre-vingt treize mille trois cent seize (293.316) actions de commanditaire ordinaires sont souscrites par POSSFUND CUSTODIAN TRUSTEE LIMITED, une société existant sous les lois du Royaume Uni ayant son siège au 1, Portsoken Street, Londres, E1 8HZ, enregistrée auprès de Companies House sous le numéro 01687581, pour un prix total de souscription de EUR 2.933,16.

Les actions de commanditaire spéciales sont souscrites de la façon suivante:

- Trois cent soixante et un mille deux cent soixante-quatre (361.264) actions de commanditaire spéciales sont souscrites par STAM RE III S.à r.l., a société à responsabilité limitée existant sous les lois de Luxembourg, ayant son siège au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, pas encore enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, pour un prix total de souscription de EUR 3.612,64.

Tous les souscripteurs sont ici représentés par Mademoiselle Virginie Lepage, prénommée, en vertu de procurations données.

Les procurations, après avoir été signées ne varient par toutes les comparantes et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Toutes les actions ont été partiellement libérées à hauteur de vingt-cinq pour cent (25%) par apport en espèces de sorte que la somme de neuf mille trente et un euro et soixante-trois cent (EUR 9,031.63) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

En conséquence, Diageo Pension Trust Limited, Atkins Pension Plan, BBC Pension Trust Limited, CB Richard Ellis Real Estate Fund of Funds PLC, Reuters Pension Fund Limited, ESB General Employees Superannuation Scheme, Greff Global Real Estate Fund of Funds PLC, Stichting Bedrijfstakpensioenfonds Voor de Metalelektro, Stichting Pensioenfonds Metaal en Techniek, Britel Fund Trustees Limited, Possfund Custodian Trustee Limited détiennent maintenant des actions de la Société et peuvent participer aux résolutions suivantes.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés françaises et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

En outre, la Société a pour objet l'acquisition, l'investissement, le développement, la promotion, la vente, la gestion, la location d'un portefeuille de propriétés immobilières diversifiées et de biens immobiliers seuls situés en France ainsi que toute opération liée aux propriétés immobilières, y compris la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés dont le principal objet est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de propriétés immobilières.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement à ses Filiales.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.»

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de refondre intégralement les statuts de la Société, sans en changer la forme légale, qui auront désormais la teneur suivante:

A. Définitions

Pour les besoins de ces Statuts:

Actionnaire Affecté désigne un Actionnaire par rapport à qui ce qui suit est applicable:

(q) un tribunal de juridiction compétente rend une ordonnance ou une résolution est prise pour la dissolution, la liquidation ou l'administration (judiciaire ou autre) de cet Actionnaire (autrement qu'en cours d'une réorganisation ou restructuration préalablement approuvée par écrit par tous les Actionnaires, cet accord ne pourra pas être déraisonnablement retenu ou retardé); ou

(r) toute personne prend toute mesure, par voie judiciaire ou autrement, pour nommer un liquidateur, Gérant Unique, séquestre, administrateur (judiciaire ou autre), séquestre administratif ou autre agent par rapport à tous actifs qui comprennent les Actions détenues par cet Actionnaire ou toute Filiale de cet Actionnaire; ou

(s) cet Actionnaire convoque une réunion de ses créanciers ou réalise ou propose tout arrangement ou composition avec, ou toute cession au profit de, ses créanciers; ou

(t) il (ou un membre de son Groupe) est un Actionnaire Défaillant qui a commis une violation substantielle à l'égard de la Société;

Statuts désigne les statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre;

Obligations désigne les Obligations Ordinaires et les Obligations Convertibles;

Jours Ouvrables désigne tout autre jour qu'un samedi ou un dimanche ou un jour férié au Grand-Duché de Luxembourg, lors duquel les banques à Luxembourg sont ouvertes pour effectuer les affaires commerciales habituelles.

Notification de Liquidation suite à un Changement de Contrôle désigne toute notification remise par les Actionnaires pour demander la liquidation de la Société en cas de changement de contrôle tel que défini dans et conformément à tout contrat conclu entre les Actionnaires de temps à autre;

Société à la signification décrite à l'Article 1^{er} ;

Obligations Convertibles désigne toute obligation convertible qui sera émise par la Société;

Actionnaire Défaillant désigne tout Actionnaire qui commet une violation d'un contrat conclu entre les Actionnaires de temps à autre.

Proportions de Fonds Propres désigne la proportion entre:

(a) le financement par fonds propres et instruments de dette de cet Actionnaire (sous forme de (i) Actions de Commanditaire Ordinaires plus toute Prime et le financement par instruments de dette dans le cas d'un Actionnaire Commanditaire Ordinaire ou (ii) l'Action de Commandité, les Actions de Commanditaire Spéciales et le financement par instruments de dette dans le cas du Commandité, le cas échéant);

(b) le total des financements par fonds propres et par instruments de dette de tous les Actionnaires;

sauf que, si l'expression Proportion des Fonds Propres est utilisé dans le contexte de certains des Actionnaires (mais pas de tous), il désigne la proportion entre (i) les fonds propres de cet Actionnaire et (ii) le total des fonds propres de ces Actionnaires particuliers;

Gérant Unique Unique a la signification décrite à l'Article 13;

Groupe désigne:

(a) par rapport à la Société, la Société et ses Filiales; et

(b) par rapport à un Actionnaire, cette Société, ses Filiales, toute Holding de cette Filiale ou toute autre Filiale de cette Holding, à l'exception du Groupe de la Société;

Holding désigne, par rapport à une société, toute société de laquelle cette dernière est une Filiale;

TIR désigne le taux d'intérêts composés annuel qui assimile (i) la valeur actuelle des mouvements de trésorerie positifs reçus par chacun des Actionnaires Commanditaires Ordinaires par rapport au capital (sous forme d'Actions de Commanditaire Ordinaires (plus la Prime) et Obligations) faits par les Actionnaires Commanditaires Ordinaires à la Société à (ii) la valeur actuelle des mouvements de trésorerie négatifs investis par chacun des Actionnaires Commanditaires Ordinaires (sous forme d'Actions de Commanditaire Ordinaires (plus la Prime) et Obligations, plus tous montants par rapport à des droits d'apport payables lors de la souscription de telles Actions de Commanditaire Ordinaires et/ou le paiement de telle Prime (le cas échéant)) dans le capital de la Société, dans les deux cas en utilisant les dates réelles auxquelles les mouvements de trésoreries sont reçus ou déboursés.

Personne Clé désigne toute personne telle que définie dans tout contrat conclu entre les Actionnaires de temps à autre;

Notification de Liquidation de Personne Clé désigne une notification remise pour demander la liquidation de la Société dans laquelle il n'y a pas assez de Personnes Clés pour une certaine période tel que défini dans tout contrat conclu entre les Actionnaires de temps à autre;

Actions de Commanditaire Ordinaires désigne les Actions de Commanditaire autre que les Actions de Commanditaire Spéciales;

Actionnaire Commanditaire Ordinaire désigne le détenteur d'une ou de plusieurs Actions de Commanditaire Ordinaires;

Trésorerie Commune d'Actionnaire Commanditaire Ordinaire a la signification décrite à Article 24;

Groupe d'Actionnaire Commanditaire Ordinaire désigne tous les Actionnaires Commanditaires Ordinaires tels que définis dans tout contrat conclu entre les Actionnaires de temps à autre;

Actions de Commanditaire désigne les Actions de Commanditaire Ordinaires et les Actions de Commanditaire Spéciales;

Action de Commanditaire Spéciale désigne une action émise par la Société ayant les droits décrits à l'Article 25;

Actionnaire Commanditaire Spécial désigne le détenteur d'une ou de plusieurs Actions Spéciales Limitées;

Obligations Ordinaires désigne toute obligation ordinaire émise par la Société;

Transfert Autorisé a la signification décrite à l'Article 9;

Prime désigne le montant égal à 10 fois la valeur nominale par Action de Commandité Ordinaire, sous réserve de tout contrat conclu entre les Actionnaires de temps à autre;

Tiers Qualifié désigne tout investisseur professionnel (y compris, mais pas limité aux fonds de pension, compagnies d'assurances, sociétés d'assurance mutuelle, fonds d'investissement, banques et institutions de crédit) dont la détention d'Actions de la Société ne sera pas considérée, dans l'opinion du Gérant Unique, comme:

(a) violant ou provoquant la Société à violer les lois du Grand-Duché de Luxembourg;

(b) portant préjudice au statut fiscal luxembourgeois de la Société; ou

(c) portant préjudice au statut fiscal français du Groupe de la Société;

Prix de Rachat a la signification attribuée à ce terme dans les termes et conditions des Obligations Convertibles;

Evénement de Réduction désigne l'événement où les Actionnaires remettent une notification de Liquidation suite à un Changement de Contrôle au Gérant Unique;

Actions désigne les Actions de Commandité et les Actions de Commanditaire;

Actionnaires désigne l'Actionnaire Commandité, l'Actionnaire Commanditaire Spécial et les Actionnaires Commanditaires Ordinaires, et Actionnaire désigne chacun d'eux;

SPPICAV désigne une société française de placement à prépondérance immobilière à capital variable;

Filiale désigne, par rapport à une entreprise (l'entreprise holding), toute autre entreprise dans laquelle l'entreprise holding (ou toutes personnes en son ou leur nom) détient ou contrôle, directement ou indirectement, à un moment donné:

(a) une majorité des droits de vote exerçables lors d'assemblées générales des membres de cette entreprise pour tous, ou substantiellement tous les sujets; ou

(b) le droit de nommer ou révoquer des administrateurs ayant une majorité de droits de vote exerçables lors de réunions du conseil d'administration de cette entreprise pour tous, ou substantiellement tous, les sujets,

et toute entreprise qui est une filiale d'une autre entreprise est aussi une filiale de toute entreprise de laquelle cette autre entreprise est une filiale;

Affaires Réservées à 90% des Actionnaires a la signification décrite à l'Article 18;

Affaires Réservées aux Actionnaires a la signification décrite à l'Article 19;

Affaires Réservées au Conseil de Surveillance a la signification décrite à l'Article 20;

Conseil de Surveillance a la signification décrite à l'Article 16;

Interruption pour Notification de Commodité désigne une interruption pour notification de commodité tel que défini par tout contrat conclu entre les Actionnaires de temps à autre pour demander la liquidation de la Société;

Actions Transférées a la signification décrite à l'Article 11;

Actions de Commandité désigne les actions de commandité détenues par le Gérant Unique;

Trésorerie Commune d'Actionnaire Commandité a la signification décrite à l'Article 24;

Groupe Détenu à 100% désigne, par rapport à un Actionnaire, cet Actionnaire et ses Filiales à 100%, toute Holding de laquelle cet Actionnaire est une Filiale à 100% et toute autre Filiale à 100% de cette Holding;

Filiale à 100% désigne, par rapport à une entreprise (l'entreprise holding), et toute autre entreprise dans laquelle l'entreprise holding (ou des personnes agissant dans son ou leur nom) détient ou contrôle à un moment donné 100% des droits de vote exerçables lors d'assemblées générales des membres de cette Filiale pour tous, ou substantiellement tous les sujets;

Notification de Liquidation désigne toute notification remise par les Actionnaires conformément à tout contrat conclu entre les Actionnaires de temps à autre demandant la liquidation de la Société (i) dans le cas où tout contrat de gestion des actifs du groupe conclu par la Société de temps à autre est résilié pour violation substantielle ou (ii) dans le cas où le Commandité devient un Actionnaire Affecté;

YFCPECs désigne les certificats de capital préférentiel sans intérêt qui seront émis par la Société.

B. Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui pourraient devenir Actionnaires par la suite une société en commandite par actions sous la dénomination de STAM REI III (la «Société»).

Art. 2. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du Gérant Unique. La Société peut établir, par décision du Gérant Unique, des succursales, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Gérant Unique estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés françaises et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

En outre, la Société a pour objet l'acquisition, l'investissement, le développement, la promotion, la vente, la gestion, la location d'un portefeuille de propriétés immobilières diversifiées et de biens immobiliers seuls situés en France ainsi que toute opération liée aux propriétés immobilières, y compris la détention directe ou indirecte de participations dans des

sociétés dont le principal objet est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de propriétés immobilières.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement à ses Filiales.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

C. Responsabilité des actionnaires

Art. 5. L'Associé Commandité de la Société est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les avoirs de la Société. Les autres Actionnaires (c'est-à-dire l'ensemble des Actionnaires excepté l'Associé Commandité), porteurs d'Actions de Commanditaires, s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'Actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

D. Capital social

Art. 6. La Société a un capital souscrit de trente-six mille cent vingt-six euros et cinquante-trois cent (EUR 36.126,53) représenté par trois million deux cent cinquante et un mille trois cent quatre-vingt-huit (3.251.388) Actions de Commanditaire Ordinaires d'une valeur nominale un cent d'euro (EUR 0,01) chacune, trois cent soixante et un mille deux cent soixante-quatre (361.264) Actions de Commanditaire Spéciales d'une valeur nominale un cent d'euro (EUR 0,01) chacune et par une (1) Action de Commandité d'une valeur nominale un cent d'euro (EUR 0,01).

Le capital autorisé, incluant le capital déjà émis, est fixé à dix millions cent mille euros et un cent (EUR 10.100.000,01) représenté un milliard (1.000.000.000,-) d'Actions de Commanditaire Ordinaires d'une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0,01) chacune, dix millions (10.000.000,-) d'Actions de Commanditaire Spéciales d'une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0,01) chacune et une (1) Action de Commandité d'une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0,01). Pendant une période de cinq ans à partir de la publication de ces statuts, sous réserve de tout contrat conclu entre les Actionnaires de temps à autre, le Gérant Unique est autorisé à émettre des Actions de Commanditaire et à consentir des options pour souscrire aux actions de la société, aux personnes et aux conditions qu'il détermine et plus spécialement de procéder à une telle émission sans réserver aux anciens Actionnaires un droit préférentiel de souscription pour les Actions de Commanditaire à émettre.

La société pourra, aux conditions prévues par la loi, racheter ses propres actions.

E. Actions

Art. 7. Toutes les Actions seront émises sous la forme nominative exclusivement.

Un registre des Actionnaires qui pourra être consulté par tout Actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'Actions qu'il détient, l'indication des paiements effectués, ainsi que les transferts d'Actions et les dates de ces transferts. Chaque Actionnaire devra par courrier recommandé informer la Société de sa résidence ou son domicile élu, ainsi que de tout changement de celle-ci ou de celui-ci. La Société pourra invoquer la dernière adresse ainsi communiquée.

Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés et signés par le Gérant Unique sur demande de l'Actionnaire. Ces signatures pourront être soit manuscrites, soit imprimées, soit en fac-similé.

Le droit de propriété des actions nominatives s'établit par une inscription au registre des Actionnaires.

F. Transfert d'actions

Art. 8. Le transfert d'Actions nominatives se fera par une déclaration de transfert écrite, portée au registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par le mandataire valablement constitué à cet effet. Le transfert d'Actions peut aussi être effectué selon les dispositions de l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois sur le transfert de titres. En outre, la Société peut accepter et enregistrer dans le registre des Actionnaires tout transfert auquel il est fait référence dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

Tout Actionnaire devra fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également portée au registre. Les Actionnaires peuvent à tout moment changer leur adresse enregistrée dans le registre des Actionnaires par le biais d'une communication écrite à envoyer au siège social de la Société ou à une autre adresse indiquée par celle-ci.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à l'action.

Art. 9. A moins qu'il ne s'agisse d'(i) un transfert d'Actions permis par les présents Statuts et les Articles 10,11 et 12 des Statuts, ou (ii) un transfert fait avec l'accord préalable de tous les actionnaires (chacun étant un «Transfert Permis»), aucun Actionnaire ne doit:

(a) vendre, transférer, disposer ou négocier autrement tout droit ou intérêt attachés aux Actions (y compris l'octroi de toute option relative aux Actions);

(b) créer ou permettre un gage ou toute autre sûreté sur les Actions ou intérêt attaché aux Actions;

(c) conclure toute convention avec une personne qui n'est pas Actionnaire concernant le droit de vote attaché aux Actions.

Art. 10. Sous réserve de l'Article 12, aucun Actionnaire ne peut transférer aucune Action de Commanditaire durant une période de 30 mois après la signature de tout contrat ayant pu être conclu entre les Actionnaires de temps à autre, sauf pour un Transfert Permis.

Après la période de 30 mois, aucun Actionnaire ne peut transférer ses Actions à un tiers autre un Tiers Qualifié et la Société et aucun transfert à un tiers qui n'est pas un Tiers Qualifié ne sera enregistré par le Gérant Unique.

Nonobstant les dispositions de cet Article, aucun Actionnaire ne peut transférer ses Actions en conformité avec les Articles 9, 10, 11 et 12 à tout moment s'il est un Actionnaire en Défaillant sauf conformément à tout contrat ayant pu être conclu entre les Actionnaires de temps à autre.

Art. 11.

(1) L'Actionnaire Commandité ne peut pas transférer son Action de Commandité à tout moment à moins qu'il ne la transfère avec toutes (et pas seulement) les Actions de Commanditaire Spéciales qu'il détient (les «Actions Transférées») à un membre du Groupe Détenu à 100% en conformité avec l'Article 12.

(2) Aucun Actionnaire ne peut transférer ses Actions de Commanditaire Ordinaires à moins que cet Actionnaire ne transfère tout ou partie de ses Actions de Commanditaire Ordinaires (les «Actions Transférées») représentant au moins 2% en valeur nominale du capital social de la Société de temps à autre.

Art. 12. Chaque Actionnaire est libre de transférer les Actions Transférées à tout membre de son Groupe Détenu à 100% à tout moment. Si le cédant transfère ses Actions Transférées à un membre de son Groupe Détenu à 100% en vertu de cet Article alors (i) le cédant doit assurer que si le cessionnaire cesse ou propose de cesser d'être un membre du Groupe Détenu à 100% du cédant, le cessionnaire doit immédiatement transférer tous ses intérêts de toutes les Actions Transférées au cédant ou à tout autre membre du Groupe Détenu à 100% du cédant.

G. Gérance

Art. 13. La Société sera administrée par STAM RE III S.à r.l, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, en sa capacité d'associé commandité unique et de Gérant Unique de la Société (le «Gérant Unique»).

En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant Unique d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le conseil de surveillance, suivant l'article 11, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être Actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'Actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les quinze jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les Actionnaires pourront nommer un Gérant Unique remplaçant. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

La nomination d'un Gérant Unique remplaçant est soumise à l'approbation du Gérant Unique, sauf en cas de fraude ou dol ou au cas où les Actionnaires notifient au Gérant Unique qu'ils requièrent la liquidation de la Société.

Art. 14. Le Gérant Unique est investi des pouvoirs les plus larges pour effectuer tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet de la Société. Le Gérant Unique ne doit toutefois pas prendre de décisions en relation avec les Affaires Réservées à 90% des Actionnaires, les Affaires Réservées aux Actionnaires ou Affaires Réservées au Conseil de Surveillance sans le consentement requis aux Articles 18, 19 et 20.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des Actionnaires ou au conseil de surveillance de la Société appartiennent au Gérant Unique.

Art. 15. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant Unique, représenté par des représentants dûment nommés ou par la signature de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant Unique en sa seule discrétion.

H. Surveillance

Art. 16. Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par le conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé d'au moins trois Membres du Conseil de Surveillance.

Afin de surveiller les opérations de la Société, le Conseil de Surveillance se voit attribué les fonctions d'un commissaire aux comptes, conformément à l'article 62 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps en temps. Le conseil de surveillance peut être consulté par le Gérant Unique sur toutes les matières que le Gérant Unique déterminera et pourra autoriser les actes du Gérant Unique qui, selon la loi, les règlements ou les présents Statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant Unique. Le Conseil de Surveillance doit être consulté en relation avec les Affaires Réservées au Conseil de Surveillance.

Les Membres du Conseil de Surveillance seront élus par l'assemblée générale annuelle des Actionnaires pour une période qui ne pourra excéder six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. Les Membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'assemblée générale des Actionnaires. Le conseil de surveillance peut élire un de ses membres comme président.

Le conseil de surveillance est convoqué par son président, les Membres du Conseil de Surveillance ou par le Gérant Unique.

Une convocation écrite de toute réunion du conseil de surveillance sera donnée à tous ses Membres du Conseil de Surveillance au moins dix (10) Jours Ouvrables avant la date fixée pour la réunion (sauf pour les réunions ajournées) à moins que tous les Membres du Conseil de Surveillance (ou leur mandants le cas échéant) ou tous les Actionnaires Commanditaires Ordinaires approuvent une période de notification plus courte. Toute notice doit inclure un agenda identifiant en détails raisonnables les sujets à discuter à la réunion et doit, le cas échéant, être accompagnée des copies de tous document nécessaire. Si un sujet n'est pas identifié en détails raisonnables, le Conseil de Surveillance ne doit pas délibérer dessus à moins que tous les Membres du Conseil de Surveillance (ou leur mandants le cas échéant) ou tous les Actionnaires l'acceptent par écrit, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire, une copie étant suffisante.

Le président du Conseil de Surveillance présidera toutes les réunions du conseil, et en son absence le Conseil de Surveillance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre membre du Conseil de Surveillance pour assumer la présidence pro tempore de la réunion. Chaque membre peut agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant un autre membre pour le représenter, par écrit, par télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire, une copie étant suffisante. Chaque Membre du Conseil de Surveillance peut représenter plusieurs de ses collègues.

Chaque Membre du Conseil de Surveillance présent, soit en personne ou représenté par une procuration, le cas échéant, à la réunion du Conseil de Surveillance doit avoir une voix (et, dans un souci de clarté, tout mandataire présent à la réunion doit avoir une voix séparée pour le compte de chaque Membre du Conseil de Surveillance qu'il représente en plus de la sienne (le cas échéant) en tant que Membre du Conseil de Surveillance. Le quorum pour délibérer aux réunions du Conseil de Surveillance doit être de trois Membres du Conseil de Surveillance (ou leur mandataire le cas échéant). Si un tel quorum n'est pas rempli dans les 30 minutes de l'heure prévue de la réunion ou si durant la réunion le quorum n'est plus rempli, la réunion doit être ajournée pour 5 Jours Ouvrables à la même place et heure et le quorum de la réunion ajournée doit être de deux Membres du Conseil de Surveillance. Une notification d'au moins 2 Jours Ouvrables pour la réunion ajournée sera donnée à chacun des Membre du Conseil de Surveillance et cette notification sera donnée de la même façon et avec le même agenda que pour la première réunion.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix des Membre du Conseil de Surveillance présents ou représentés.

Les résolutions du conseil de surveillance sont consignées dans des procès verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux Membres du Conseil de Surveillance.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les Membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie ou tout autre mode de communication analogue, une copie étant suffisante. Une telle approbation doit être confirmée par écrit et tous les documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée.

Tout Membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du conseil de surveillance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

I. Assemblée générale des actionnaires

Art. 17. L'assemblée générale des Actionnaires de la Société représente l'universalité des Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf si les présents statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant Unique.

L'assemblée générale des Actionnaires est convoquée par le Gérant Unique ou sur demande du conseil de surveillance.

L'assemblée générale des Actionnaires ne délibère valablement que si au moins la moitié du capital social est présent ou représenté et pourvu que les Actionnaires d'au moins deux Groupes d'Actionnaires Commanditaires Ordinaires sont présents ou représentés à cette assemblée.

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 9 janvier à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale se réunira le premier Jour Ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales d'Actionnaires peuvent se tenir aux dates et lieux spécifiés dans les avis de convocation. Les assemblées générales des Actionnaires sont convoquées par un avis indiquant l'ordre du jour, envoyé par courrier recommandé, au moins huit (8) jours avant l'assemblée générale, à chacun des Actionnaires de la Société, et à l'adresse inscrite dans le registre des actions nominatives avec une copie de la convocation devant être envoyée à chaque Membre du Conseil de Surveillance. La convocation doit comporter un agenda qui identifie les sujets à discuter dans des détails raisonnables à moins que les Actionnaires en décident autrement.

Les quorum et conditions de majorité requis par la loi régleront la conduite des assemblées des Actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les présents statuts.

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires peut aussi être tenue au moyen d'une conférence téléphonique ou d'une conférence vidéo ou par d'autres moyens de télécommunication permettant à toutes les personnes prenant part à cette assemblée de s'entendre les unes les autres.

Toute action donne droit à une voix. Tout Actionnaire pourra prendre part aux assemblées des Actionnaires en désignant par écrit une autre personne comme son mandataire, par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen, une copie étant suffisante. Si l'ensemble des Actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, alors l'assemblée pourra être tenue sans avis ou publication préalable.

J. Affaires réservées

Art. 18. Les décisions suivantes liées aux affaires ci-dessous (les «Affaires Réservées à 90% des Actionnaires») doivent être approuvées par les Actionnaires en assemblée générale, ou par accord préalable écrit des Actionnaires, détenant plus que 90% (ou un pourcentage plus élevé tel que requis par la loi) de la valeur nominale des Actions:

(a) tout changement fait aux Statuts autre que les modifications qui sont des Affaires Réservées aux Actionnaires telles que définies à l'Article 19;

(b) tout changement au capital social de la Société autre que les modifications qui sont des Affaires Réservées aux Actionnaires telles que définies à l'Article 19 ou autrement en conformité avec tout contrat conclu entre Actionnaires de temps à autre;

(c) tout changement matériel à la nature ou à l'étendue de l'objet social de la Société;

(d) la nomination ou la révocation du Gérant Unique;

(e) toute proposition de donner une Notification de Liquidation de Personne Clé;

(f) toute proposition de donner une Notification de Liquidation suite à un Changement de Contrôle;

(g) toute proposition de donner une Notification de Liquidation;

(h) toute proposition de donner une Interruption pour Notification de Commodité; et

(i) toute proposition de liquider la Société ou tout autre procédure visant à liquider, administrer (judiciairement ou autrement), réorganiser, réajuster ou tout autre acte relevant du droit des faillites ou le consentement par la Société de donner ou déposer une demande, formulaire ou document dans le cadre de ce droit ou la nomination d'un gérant de bien, receveur, administrateur (judiciaire ou autre) ou liquidateur.

Art. 19. Les décisions suivantes liées aux affaires ci-dessous (les «Affaires Réservées aux Actionnaires») doivent être approuvées par les Actionnaires en assemblée générale, ou par accord préalable écrit de 50% des Actionnaires:

(a) tout changement fait aux Articles 1,2 et/ou 22 des Statuts et toute modifications conséquente aux définitions définies à la Section A des Statuts en découlant;

(b) tout changement fait aux Statuts dans le but de donner effet aux dispositions de tout contrat conclu entre les Actionnaire de temps à autre;

(c) la déclaration ou paiement de tout dividende ou distribution; et

(d) tout changement fait au capital social dans le but de donner effet aux dispositions de tout contrat conclu entre les Actionnaire de temps à autre et toute modification conséquente en découlant.

Art. 20. Les décisions suivantes liées aux affaires ci-dessous (les «Affaires Réservées au Conseil de Surveillance») doivent être approuvées par le Conseil de Surveillance ou par accord préalable écrit de plus de la moitié du Conseil de Surveillance:

(a) la conclusion, le renouvellement, la modification ou la résiliation par la Société de toute transaction avec les Actionnaires ou un membre de son Group qui est en dehors des affaires courantes;

(b) l'approbation de la nomination ou révocation d'un évaluateur indépendant et internationalement reconnu suivant la recommandation du Gérant Unique;

(c) approbation de la nomination ou révocation de l'auditeur indépendant de la Société suivant la recommandation du Gérant Unique;

(d) approbation du remplacement proposé par le Gérant Unique de la Personne Clé;

(e) toute proposition que la Société accepte de rembourser tout montant au gérant de biens dépassant ses frais (tels que définis dans tout contrat de gestion de biens qui a pu être conclu par la Société de temps à autre);

(f) toute proposition que la Société résilie tout contrat de gestion de biens qui a pu être conclu par la Société de temps à autre pour cause de force majeure (telle que définie dans le contrat de gestion de biens en question) arrêtant au gérant de biens d'effectuer une période d'au moins 6 mois en conformité avec le contrat de gestion de biens en question;

(g) toute proposition que la Société accepte de rembourser tout montant à la société de gestion dépassant ses frais (tels que définis dans tout contrat de gestion de groupe qui a pu être conclu par la Société de temps à autre);

(h) toute proposition que la Société résilie tout contrat de gestion de groupe qui a pu être conclu par la Société de temps à autre pour cause de force majeure (telle que définie dans le contrat de gestion de groupe en question) arrêtant au gérant de biens d'effectuer une période d'au moins 6 mois en conformité avec le contrat de gestion de groupe en question;

(i) toute proposition de donner une notification de confirmation ou de continuation en conformité avec les dispositions de tout contrat cadre et d'exclusivité qui a pu être conclu par la Société de temps à autre (tels que définis dans tout contrat cadre et d'exclusivité en question).

Art. 21. La décision de constituer une SPPICAV doit être approuvée par une décision unanime de tous les Membres du Conseil de Surveillance ou par accord écrit de tous les Membres du Conseil de Surveillance.

K. Exercice social - Bilan

Art. 22. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et prendra fin le 31 décembre.

Art. 23. Des bénéfices nets annuels de la Société, 5% (cinq pour cent) seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social souscrit.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions prévues par la loi.

I. Distributions

Art. 24.

(1) Dans la limite autorisée par la loi et en conformité avec les Statuts, les Actionnaires doivent, à moins qu'ils n'en décident autrement pendant l'année sociale, prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que, au moins une fois pour chaque année sociale (et en cas de liquidation de la Société, dans le cas où il y a un boni de liquidation), dans la mesure où la Société a les fonds légalement disponibles à la distribution (les «Fonds Disponibles»), la Société doit (i) allouer de tels Fonds Disponibles au Groupe d'Actionnaires Commanditaires Ordinaires et au Groupe d'Actionnaire Commandité en conformité avec l'Article 24(2) ci-dessous et alors (ii) distribuer de tels Fonds Disponibles aux Actionnaires dans l'ordre définis aux Articles 24(3) ou 24(4), le cas échéant.

(2) Sous réserve des dispositions des Articles 23 et 25, les Fonds Disponibles de la Société doivent être distribués de la façon suivante:

(a) tous les Fonds Disponibles aux Actionnaires selon leurs Proportions de Fonds Propres jusqu'à ce que chacun des Actionnaires Commanditaires Ordinaires reçoivent un montant équivalent à un TIR de 9%; ensuite

(b) 20% du reste des Fonds Disponibles à l'Actionnaire Commandité et 80% aux Actionnaires selon leurs Proportions de Fonds Propres (ou en cas d'Événement de Réduction, 10% des Fonds Disponibles restants aux Actionnaires Commanditaires Spéciaux et 90% des Fonds Disponibles restants aux Actionnaires selon leurs Proportions de Fonds Propres) jusqu'à ce que chaque Actionnaire Commanditaire Ordinaire reçoive un montant équivalent à un TIR de 13%; et ensuite

(c) 30% du reste des Fonds Disponibles à l'Actionnaire Commandité et 70% aux Actionnaires selon leurs Proportions de Fonds Propres (ou en cas d'Événement de Réduction, 15% des Fonds Disponibles restants à l'Actionnaire Commandité et 85% des Fonds Disponibles restants aux Actionnaires selon leurs Proportions de Fonds Propres).

Le total des Fonds Disponibles alloués à l'Actionnaire Commandité (soit en sa qualité d'Actionnaire Commandité ou d'Actionnaire Commanditaire Spécial, le cas échéant) en conformité avec les clause (a), (b) et (c) (le cas échéant) doit être le Groupe d'Actionnaire Commandité. Le reste des Fonds Disponibles alloués aux Actionnaires Commanditaires Ordinaires doit être le Groupe d'Actionnaires Commanditaires Ordinaires.

(3) la Société doit distribuer les Fonds Disponibles du Groupe d'Actionnaires Commanditaires Ordinaires aux Actionnaires Commanditaires Ordinaires selon leurs Proportions de Fonds Propres dans l'ordre suivant:

(a) les sommes d'intérêts échus en vertu des dispositions des Obligations jusqu'à ce que de telles sommes soient payées en entier; ensuite

(b) le Prix de Rachat des Obligations Convertibles et le montant principal des Obligations jusqu'à ce que de tels montants soient payés en entier; ensuite

(c) tous les fonds restants par voie de dividende ou distribution de prime d'émission or toute autre réserve s'il y en a, ou remboursement de capital au moyen de rachat d'actions ou réduction de capital ou profit de liquidation.

(4) La Société doit distribuer les Fonds Disponibles du Groupe d'Actionnaire Commandité à l'Actionnaire Commandité (soit en sa qualité d'Actionnaire Commandité ou d'Actionnaire Commanditaire Spécial, le cas échéant) dans l'ordre suivant:

(a) le principal des YFCPECs jusqu'à ce que de telles sommes soient payées en entier; ensuite

(b) les sommes échues en tant que dividende à taux fixe mentionné à l'Article 25 ci-dessous (y compris les intérêts échus) jusqu'à ce que de telles sommes soient payées en entier; ensuite

(c) tous les fonds restants par voie de dividende ou distribution de prime d'émission or toute autre réserve s'il y en a, ou remboursement de capital au moyen de rachat d'actions ou réduction de capital ou profit de liquidation.

(5) Lors d'un Evènement de Réduction, si et dans la limite où la Société a déjà alloué au Groupe de l'Actionnaire Commandité et distribué à l'Actionnaire Commandité en conformité avec la clause (4) ci-dessus les montant en excès de (i) 10% du montant positif en excès d'un TIR de 9% en conformité avec la clause (b) ci-dessus plus (ii) 15% du montant total positif en excès d'un TIR de 13% en conformité avec la clause (c) ci-dessus, alors l'Actionnaire Commandité doit payer un montant égal à cet excès à chacun des Actionnaires Commanditaires Ordinaires selon leurs Proportions de Fonds Propres.

(6) Aucune distribution ne doit être faite à un Actionnaire en conformité avec les dispositions du présent Article à tout moment s'il est un Actionnaire Défaillant. Tout montant qui aura être distribué à un Actionnaire mais pour le but de cette disposition devra être retenue par la Société jusqu'à ce que cet Actionnaire ne soit plus un Actionnaire Défaillant (le cas échéant), à ce moment la Société doit distribuer un tel montant à cet Actionnaire.

Art. 25. Les Actions de Commanditaire Spéciales donnent droit au dividende suivant:

(a) les Actions de Commanditaire Spéciales donnent droit au même dividende par Actions que celui des Actions de Commanditaire Ordinaires; plus

(b) les Actions de Commanditaire Spéciales donnent droit à un dividende à taux fixe égal au taux d'intérêt moyen des Obligations; plus

(c) les Actions de Commanditaire Spéciales donnent droit à un dividende à taux fixe égal soit:

(i) 20% du montant positif total en excès d'un TIR de 9% si le TIR est de 9% ou plus mais moins de 13%; or

(ii) 20% du montant positif total en excès d'un TIR de 9% jusqu'à ce que le TIR soit égal à 13% plus 30% du montant total positif en excès d'un TIR de 13% si le TIR est de 13% ou plus.

Art. 26. En cas d'Evènement de Réduction, alors

(a) Les dispositions de l'Article 25 ci-dessus ne doivent pas s'appliquer; et

(b) les Actions de Commanditaire Spéciales donnent droit à un dividende à taux fixe égal soit:

(iii) 10% du montant positif total en excès d'un TIR de 9% si le TIR est de 9% ou plus mais moins de 13%; or

(iv) 10% du montant positif total en excès d'un TIR de 9% jusqu'à ce que le TIR soit égal à 13% plus 15% du montant total positif en excès d'un TIR de 13% si le TIR est de 13% ou plus.

M. Liquidation

Art. 27. En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) procéderont à la liquidation. Le ou les liquidateur(s) seront nommé(s) par l'assemblée générale qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leurs émoluments.

N. Dispositions finales et loi applicable

Art. 28. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée concernant les sociétés commerciales.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale décide de révoquer les membres du conseil de surveillance de la Société et de leur donner décharge entière pour l'exercice de leur mandats respectifs.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux membres du conseil de surveillance pour un mandat de six ans:

- M. Jeremy Plummer, né le 29 décembre 1959, à Woking (Royaume Uni), résidant au Springwell House, The Street, North Warnborough, Hook, Hampshire RG29 1BD, Royaume Uni;

- M. Sebastiaan Johan van den IJssel, né le 8 août 1966, à Amstelveen (Pays-Bas), résidant au Mecklenburglaan 901, 1404 BK Bussum, Pays-Bas;

- M. Mark Julian Gifford, né le 16 février 1963, à Gloucester (Royaume Uni), résidant au Lloyds Chambers, 1 Portsoken Street, London E1 8HZ, Royaume Uni.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 5.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, le président, le secrétaire et le scrutateur ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J. Picard, C. Le Cam, V. Lepage, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2008. Relation: LAC/2008/2887. — Reçu 180,63 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2008.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008032922/242/1227.

(080034047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2008.

Sportfield International 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 263.500,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 114.627.

Par résolution signée en date du 22 janvier 2008, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 31 décembre 2007.

- Nomination de Monsieur Philippe Leclercq, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que gérant avec effet au 31 décembre 2007 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031930/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07961. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

WZG International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 233.400,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 90.077.

Par résolution signée en date du 22 janvier 2008, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant C avec effet au 31 décembre 2007.

- Nomination de Monsieur Philippe Leclercq, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que gérant C avec effet au 31 décembre 2007 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031933/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07962. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Eumontes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 106.251.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 1^{er} février 2008 que les résolutions suivantes ont été adoptées:

1. Monsieur Stef Oostvogels a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2007;

2. Monsieur Alberto Morandini, né le 9 février 1968, à Pétange, Luxembourg, demeurant à L-4965 Clemency, 29, rue de Sélange, est nommé administrateur avec effet au 1^{er} janvier 2008 pour une période de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 4 février 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008032308/1035/20.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN08819. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

Airmon Lux 3, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.622.

Par résolution signée en date du 24 janvier 2008, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Madame Sandrine Van Waveren, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant A avec effet au 3 janvier 2008.

- Nomination de Monsieur Philippe Salpetier, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que gérant A avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031934/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07963. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Airmon Lux 2, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 121.664.

Par résolution signée en date du 24 janvier 2008, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Madame Sandrine Van Waveren, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat d'administrateur A avec effet au 3 janvier 2008.

- Nomination de Monsieur Philippe Salpetier, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant qu'administrateur A avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008031936/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN07964. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Hendriklaan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 123.181.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 13 juillet 2007

1. M. Daan Den Boer a démissionné de son mandat de gérant.

2. Mme Nancy Bleumer, administrateur de sociétés, née à Doetinchem (Pays-Bas), le 30 novembre 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérant pour une durée indéterminée.

3. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

Luxembourg, le 14 février 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour HENDRIKLAAN S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008032336/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07191. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.

E. Öhman J:or Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.033.

In the year two thousand eight, on the twenty-ninth of January.

Before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of shareholders of E. ÖHMAN J:OR (LUXEMBOURG) S.A., a société anonyme, having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 112.033) (the «Company»), incorporated pursuant to a notarial deed on 17 November 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 7 December 2005, number 1343. The articles of incorporation have been amended several times and for the last time pursuant to a notarial deed on 26 September 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 28 November 2006, number 2223.

The general meeting was opened at 3.00 p.m with Mr. Max Kremer, licencié en droit, residing in Wasserbillig, in the chair, who appointed as secretary Kim Albert, employee, residing in Metz (France).

The general meeting appointed as scrutineer Anita Maggipinto, employee, residing in Mondercange.

The board of the general meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

1. Amendment of the purpose of the Company;
2. Amendment of article 3 of the articles of incorporation of the Company;
3. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialed ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole share capital being present or represented at the present general meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present general meeting, representing the whole share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to change the purpose of the Company in order to comply with the provisions of the law of 5 April 1993 on the financial sector, as amended.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the general meeting resolves to amend article 3 of the articles of incorporation of the Company as follows:

« **Art. 3.** The purpose of the Company is the carrying out of all operations related to the activities of a portfolio manager, in accordance with the law of 5 April 1993 on the financial sector, as amended, under any form and all operations related thereto.

The Company may further, in addition to its activity as portfolio manager, carry out the activity of an investment adviser, of a broker in financial instruments and of a commission agent.

The Company may take participations in any Luxembourg or foreign company or firm which has a similar or identical purpose.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities and activities relating to movables or real estate which it may deem useful in accomplishment of these purposes.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office on the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by an French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the French and the English text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons, said persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de E. ÖHMAN J:OR (LUXEMBOURG) S.A., une société anonyme ayant son siège social à 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 112.033) (la «Société»), constituée par acte notarié en date du 17 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 7 décembre 2005, numéro 1343. Les statuts ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois par acte notarié du 26 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 28 novembre 2006, numéro 2223.

L'assemblée générale est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de M. Max Kremer, licencié en droit, demeurant à Wasserbillig, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Kim Albert, employée privée, demeurant à Metz (France).

L'assemblée générale choisit comme scrutateur Mademoiselle Anita Maggipinto, employée privée, demeurant à Mondrange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet social de la Société;
2. Modification de l'article 3 des statuts de la Société;
3. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été parées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée générale, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. Que la présente assemblée générale, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la Société pour qu'il soit conforme aux dispositions de la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 3.** L'objet de la Société consiste dans toutes les opérations liées aux activités de gestion de fortune, conformément à la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée, sous toute forme et toutes les opérations qui y sont reliées.

La Société peut aussi, en plus de son activité de gérant de fortune, mener l'activité de conseiller en investissement, de courtier en instruments financiers et de commissionnaire.

La Société peut prendre des participations dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère ayant un objet identique ou similaire.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Kremer, K. Albert, A. Maggipinto, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2008, LAC/2008/4703. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2008.

J. Baden.

Référence de publication: 2008032760/7241/118.

(080034605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2008.

Eri-Mat, Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 91.961.

— RECTIFICATIF

Il s'est avéré qu'une erreur matérielle s'est glissée concernant la dénomination de la société et du nom du commissaire aux comptes de la société au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme ERI-MAT, ayant son siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon, RCS B 91.961, qui a été signé le 7 novembre 2007, à savoir

- que la désignation de la société n'est pas, comme il est mentionné à l'entête et sur la première page de l'acte authentique, ERI-MAT S.A. mais ERI-MAT;

- que le nom du commissaire aux comptes de la société n'est pas, comme il est mentionné dans la cinquième résolution de l'assemblée générale extraordinaire (page 3), Mouttoulle mais Mottoulle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 février 2008.

P. Bettingen

Le notaire

Référence de publication: 2008032770/202/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2008, réf. LSO-CN04969. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080034128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2008.

K.E.W. International GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 125.727.

— Extrait des décisions des gérants du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5 boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des gérants est modifiée comme suit:

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008032758/534/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2008, réf. LSO-CN06356. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Euro Management Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 34.766.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 15 février 2008
et par le conseil d'administration en date du 15 février 2008*

1. Monsieur Gérard Matheis, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 4 décembre 1962, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

2. Monsieur Cornelius Martin Bechtel, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

3. Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

4. Monsieur Hans De Graaf, administrateur de sociétés, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1950, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

5. Monsieur Jean Fell, expert comptable, né à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), le 9 avril 1956, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

6. Monsieur Carl Speecke, administrateur de sociétés, né à Kortrijk (Belgique), le 5 mars 1964, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

7. Monsieur André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 24 février 1951, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

8. Monsieur Gérard Matheis, pré-nommé, a été nommé comme président du conseil d'administration.

9. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 58.545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Luxembourg, le 15 février 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EURO MANAGEMENT SERVICES S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008032335/29/41.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2008, réf. LSO-CN07188. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2008.
